



HAL
open science

Rapport d'activité 1997 - Centre technique du bois et de l'ameublement

Centre Technique Du Bois Et de L'Ameublement (ctba)

► To cite this version:

Centre Technique Du Bois Et de L'Ameublement (ctba). Rapport d'activité 1997 - Centre technique du bois et de l'ameublement. 1998. hal-01573175

HAL Id: hal-01573175

<https://hal-lara.archives-ouvertes.fr/hal-01573175>

Submitted on 8 Aug 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



RP 14792

19

Rapport d'activité

97



LE CTBA - PRÉSENTATION	P 2
EXPLOITATION FORESTIÈRE ET SCIERIE	P 8
BOIS DANS LA CONSTRUCTION	P 14
AMEUBLEMENT	P 20
PRODUCTIQUE	P 24
FORMATION	P 28
ÉTUDES ET RECHERCHES	P 30
NORMALISATION	P 36
INFORMATION ET COMMUNICATION	P 42
ORGANIGRAMME	P 46

1/500
PL 4
60
F.M.L

S

1997-1998, RÉUSSIR LE TRANSFERT

Je ne reviendrai pas sur les différentes et nombreuses difficultés que je soulignais dans l'éditorial de l'année dernière et qui me conduisaient à inviter l'ensemble des équipes du Centre à «faire face».

L'année 1997 n'aura malheureusement pas amélioré la situation puisqu'elle n'a pas été bonne sur le plan économique ; le secteur de la scierie a particulièrement souffert, les investissements des entreprises ont été en général réduits, ce qui s'est principalement répercuté sur l'activité de vente des produits «high tech» du Pôle Productive.

Face à cette situation, les mesures déjà en place ont été complétées afin d'absorber au mieux, et dans un délai aussi réduit que possible, les difficultés actuelles tout en renforçant les actions préparant le futur.

Ainsi, 1997 aura vu :

- La mise en place de l'organisation du Pôle Construction fonctionnant ainsi sur deux sites, Paris et Bordeaux, avant de pouvoir disposer de la totalité de ses moyens à Bordeaux,
- L'aboutissement des travaux définissant, sur la base des orientations stratégiques arrêtées par le Conseil d'Administration, le plan stratégique du Pôle Construction,
- L'obtention de l'accréditation du Centre en tant qu'organisme certificateur selon la norme EN 45011, et ce, en même temps que les grands organismes nationaux,
- La mise en place, tant pour le CODIFA que pour le FFN, d'un programme d'actions contractuel.

L'année 1998 sera marquée par :

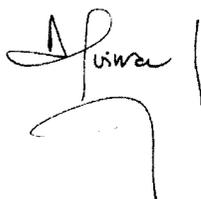
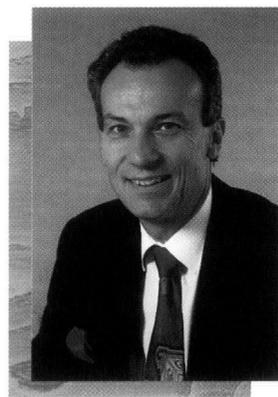
- La structuration plus fine de notre démarche marketing indispensable face à la segmentation grandissante des marchés,
- La réflexion sur le futur du Pôle Productive et sur la stratégie du Centre face aux besoins des secteurs de la scierie et de l'emballage,
- La préparation de la reconfiguration du site parisien après le départ des équipes du Pôle Construction à Bordeaux qui devrait donner aux laboratoires Ameublement l'espace tant attendu,
- La gestion du transfert des équipes parisiennes du Pôle Construction sur Bordeaux qui se déroulera par étapes de juillet à octobre 1998. Nous disposerons alors d'un outil moderne, fonctionnel, d'un parfait niveau face aux ambitions du bois dans le domaine du bâtiment.

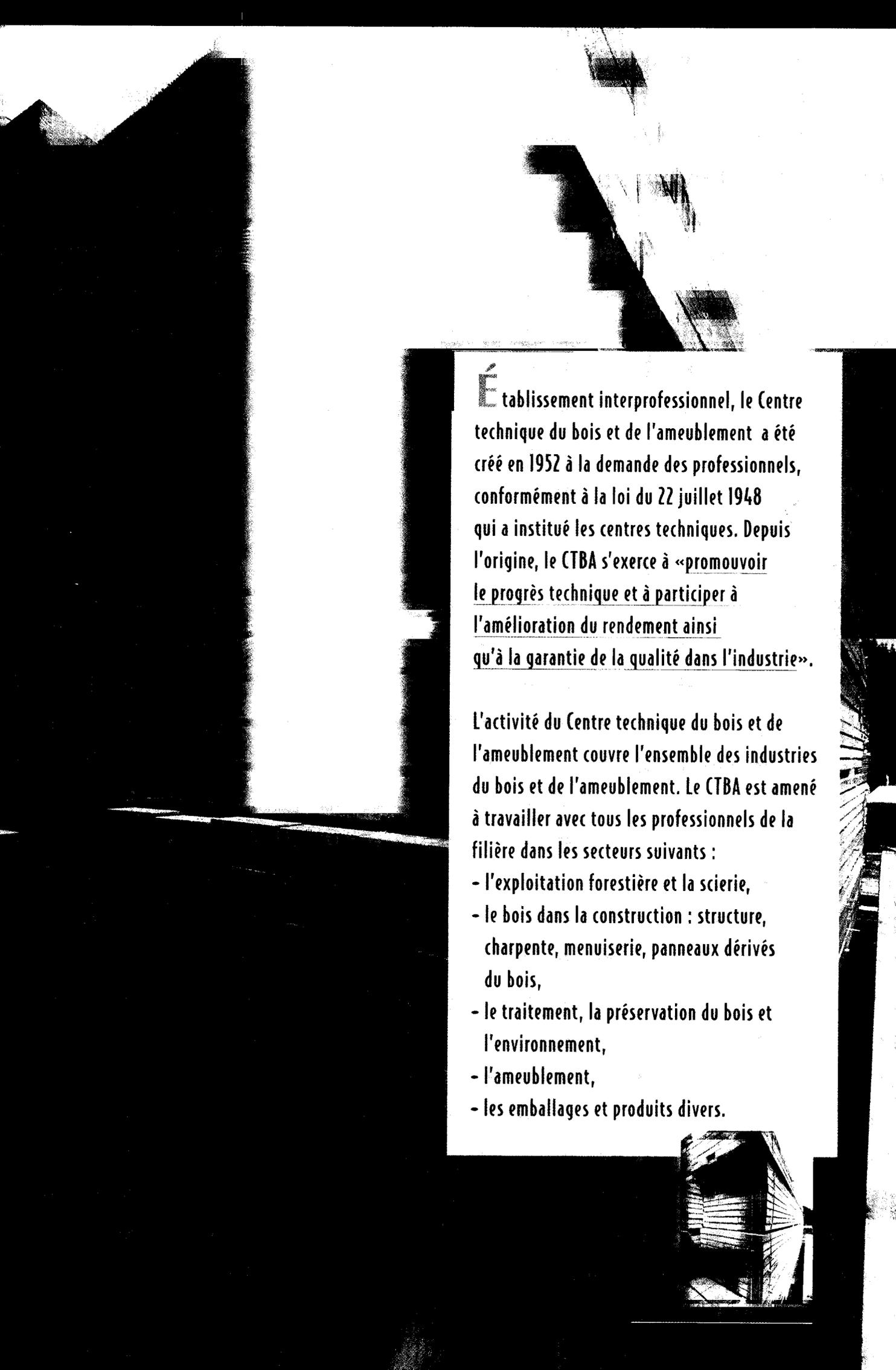
Ces bouleversements liés au transfert à Bordeaux, vont beaucoup toucher les personnels du Centre, à la fois :

- ceux qui ne peuvent pas suivre ; et qu'il me soit permis ici de les remercier très vivement pour la passion qu'ils ont mise dans leur métier, pour ce qu'ils ont apporté au Centre et à la profession,
- ceux qui vont à Bordeaux pour un futur porteur d'espoir, mais qui seront malgré tout momentanément perturbés par les changements familiaux et qui devront accueillir de nouveaux collègues.

De tout cela, une équipe nouvelle va naître !

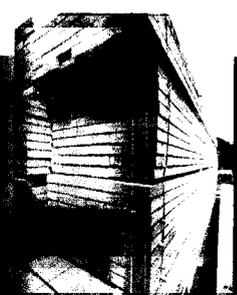
Daniel GUINARD
Directeur Général du CTBA



Établissement interprofessionnel, le Centre technique du bois et de l'ameublement a été créé en 1952 à la demande des professionnels, conformément à la loi du 22 juillet 1948 qui a institué les centres techniques. Depuis l'origine, le CTBA s'exerce à «promouvoir le progrès technique et à participer à l'amélioration du rendement ainsi qu'à la garantie de la qualité dans l'industrie».

L'activité du Centre technique du bois et de l'ameublement couvre l'ensemble des industries du bois et de l'ameublement. Le CTBA est amené à travailler avec tous les professionnels de la filière dans les secteurs suivants :

- l'exploitation forestière et la scierie,
 - le bois dans la construction : structure, charpente, menuiserie, panneaux dérivés du bois,
 - le traitement, la préservation du bois et l'environnement,
 - l'ameublement,
 - les emballages et produits divers.
- 

LE CTBA - PRÉSENTATION

MISSIONS

Le CTBA déploie ses actions autour de trois lignes directrices :

- mettre son savoir-faire et ses compétences à la disposition des entreprises : recherche, faisabilité et assistance techniques, essais, conseil, formation, édition, communication ;
- aider la profession à occuper une place de leader sur la scène européenne : normalisation, qualité, technologies de pointe ;
- acquérir, centraliser, gérer et diffuser l'information scientifique et technique : recherche et développement, veille technologique, documentation.

Le CTBA est ainsi le partenaire de toutes les entreprises de la filière bois et ameublement.

Il est à l'écoute de leur environnement technique, économique, réglementaire et normatif pour les aider à intégrer les innovations technologiques et s'adapter à l'évolution rapide des marchés.

PROGRAMMES D'ACTION

Le choix des programmes d'action et l'évaluation des résultats sont soumis à des commissions professionnelles ou interprofessionnelles composées de chefs d'entreprises des secteurs concernés, de spécialistes du CTBA et de commissaires du gouvernement.

Les études et recherches

Un comité technique de la recherche contrôle l'état d'avancement des travaux, évalue les résultats et participe à l'orientation de la recherche. Ce comité comprend des présidents de commissions professionnelles, des représentants du conseil d'administration, des personnalités scientifiques externes.

Les certifications de qualité

Les décisions sont prises après avis des comités de marque ou des comités particuliers comme c'est le cas pour la marque NF. Un comité de certification oriente, coordonne et contrôle l'ensemble.

Le CTBA développe ses activités sur trois sites :

A Paris

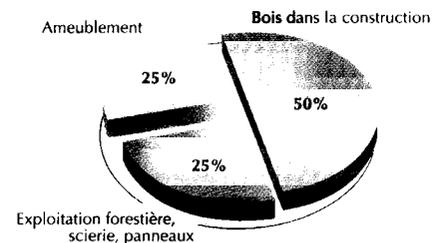
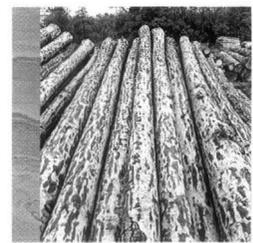
- Direction, gestion administrative
- Marketing, communication, information industrielle
- Bureau de normalisation du bois et de l'ameublement
- Mission qualité
- Pôle Ameublement
- Bois et Sciage

A Bordeaux :

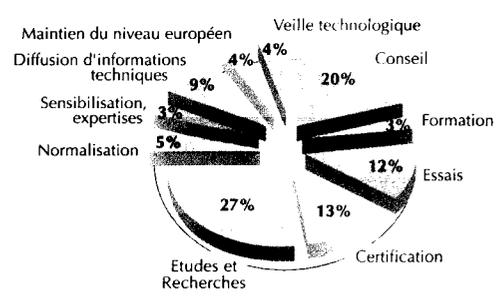
- Pôle Construction : structure, menuiserie, panneaux, préservation, environnement, laboratoires d'essais

A Pont-à-Mousson :

- Pôle Productive : vision des singularités du bois, traitement de l'image, commande des machines en aval



Répartition des activités du CTBA par secteur professionnel



Répartition des activités scientifiques et techniques du CTBA



MOYENS

Le CTBA est géré par un Conseil d'administration.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CTBA

Représentants des Professions :

Scieurs

Jacques BEYNEL

PDG de BEYNEL-MANUSTOCK

Vice-Président du Syndicat des fabricants de palettes aquitains

Membre du Bureau du SYPAL

Membre consulaire de la CCI

Jean-Claude SEVE

Ets MONNET-SEVE

Président-Adjoint de la FNB

Vice-Président du Conseil d'Administration du CTBA

Philippe SIAT

Ets J & L SIAT

Membre du Bureau de la FNB

Jacques DUCERF

DUCERF SA

Président d'APROVALBOIS

Vice-Président du Groupement des scieurs de Saône et Loire et Union régionale de Bourgogne

Membre du Bureau de la FNB

U.I.B

Luc CHARMASSON

Président SAS CSB GIPEN

Président de la FNIBB

Président du GIE-GIPEN

Vincent PASQUET

Président du Directoire Menuiseries

PASQUET

Président du SNFMI

LE CTBA - PRÉSENTATION

Dominique VIRY

Directeur Général PANNOVOSGES

UNIFA

Bernard ODINET

Président du Directoire SERIBO

Président du Conseil

d'Administration du CTBA

Hervé BOLDRON

Directeur Technique et Qualité

PARISOT MEUBLES

Sylviculteur

Roland BURRUS

Gérant de CLARTUS SARL

Membre du Bureau de la FNSPFS

Membre du Bureau de l'ANCRPF & de l'IDF

Président du CRPF de

Franche-Comté

Vice-Président de l'ADIB

Personnalités

Jacques RILLING

Directeur Scientifique CSTB

Pierre CREYSSEL

Président AFPB

Président du GIPC

Président du Comité Certification du CTBA

Christian FANGUIN

Artisan

Président de l'Union nationale

artisanale des charpentiers,

menuisiers, agenceurs de la CAPEB

Patrick GAY

POLIET

Président de l'ESB

Vice-Président du Conseil

d'Administration du CTBA



Jacques RIVET

Directeur Général SOFISEB
INDUSTRIES

Gérard AGNESINA

Président de l'Union nationale
française de charpente, menuiserie,
parquets
Président Directeur Général
Ets AGNESINA
Président de l'Association pour
le développement et l'organisation
de la qualité
Vice-Président de Qualibat

Claude ROY

Directeur de l'Agriculture &
des Bioénergies ADEME

Jean-Rémy CAURETTE

Directeur Général SEPAM
Président de la Commission
Financière du CTBA

Ministère de l'Industrie

Jean Pierre FALQUE

Directeur du Service des Industries
de base et des biens d'équipement
représenté par :

Josy MAZODIER

Chargé de la Sous-Direction
Matériaux

Contrôleur d'État

Yannick RICHEL

Ministère de l'Economie

Commissaire aux Comptes

Pierre-Olivier JAUSSAUD

Société de Commissaire aux
Comptes FIDUREN

Représentants des personnels techniques des entreprises

Francis BILLAUDEAU

Représentant de la FNCB - CFDT

Michel GARCIA

Représentant du Syndicat CGC

José HUICI

Société ROL
Représentant du Syndicat CGT

Jean-Marc ZENON

Représentant du Syndicat FO

Direction du CTBA

Daniel GUINARD

Directeur Général

Anne BOSSY

Adjoint au Directeur Général

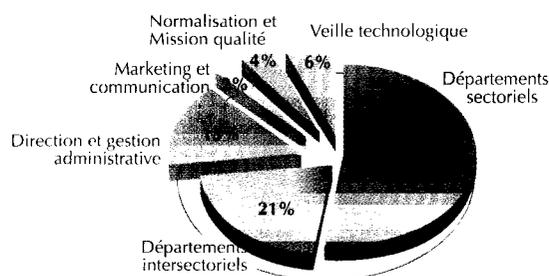
Représentants du personnel du CTBA

Jacques PARROT

Département Bois & Sciage

Rémy CHOLAT

Pôle Construction



Répartition des effectifs par fonction

Commissaires du Gouvernement

Ministère de l'Agriculture et de la Pêche

Cyrille Van EFFENTERRE

Directeur de l'Espace rural et
de la forêt

représenté par :

Olivier MARTIN DE LAGARDE

Sous-Directeur des Industries
du bois

Le CTBA emploie 260 personnes. Ingénieurs, chercheurs et techniciens conjuguent leurs multiples compétences pour répondre à la complexité du matériau bois et à la diversité de ses emplois.

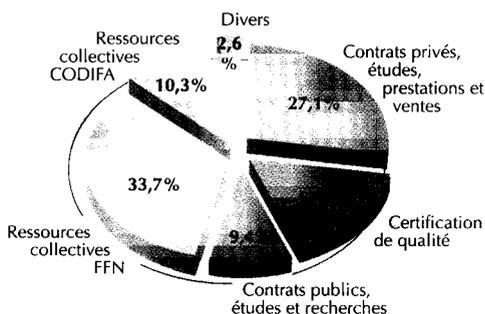


FINANCEMENT

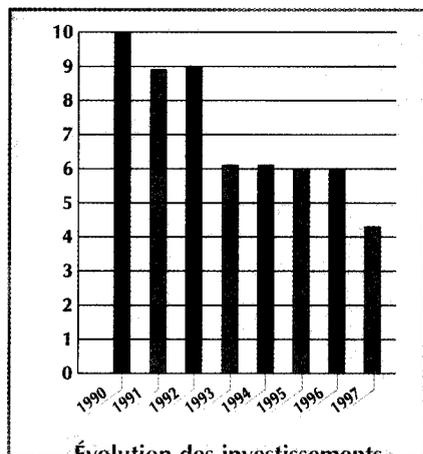
Des ressources collectives et des ressources propres alimentent le financement du CTBA. Les actions d'information, de veille technologique, de recherche, de normalisation et, d'une façon générale, les actions collectives que les PME - PMI du secteur bois ne peuvent rétribuer complètement et directement sont financées à l'aide de deux taxes : le FFN - Fonds forestier national - et le CODIFA - Comité de développement des industries françaises de l'ameublement.

Le produit de ses prestations de service auprès des entreprises constitue les ressources propres du Centre.

En 1997, le Centre, comme tous les autres centres techniques, s'est vu appliqué un nouveau régime fiscal. Les chiffres 1997 ne sont donc pas comparables avec ceux des années précédentes.



Les ressources : 144,7 MF



Évolution des investissements auto-financés dans les dépenses annuelles du CTBA

Les ressources collectives

Depuis 1991, le CTBA reçoit une quote-part des ressources du Fonds forestier national. En 1997, elle s'est élevée à 48,8 MF.

Depuis juin 1983, le CODIFA affecte au CTBA une part de la taxe parafiscale sur l'ameublement qu'il perçoit. La part attribuée est passée de 0,06 % en 1995 à 0,048 % de l'assiette en 1996.

En 1997, l'ensemble des ressources collectives ont constitué 44 % de la totalité du budget.

Les ressources propres

Les actions directes d'essais, de conseils, de formation auprès des entreprises, les contrats privés et publics, la certification de qualité constituent les ressources propres du CTBA. Elles se sont élevées à 56 % du budget en 1997.

Les contrats publics

Le CTBA s'engage à réaliser avec des organismes publics (CE, État, régions) ou parapublics (EDF, Agences, etc.) des projets de recherche. Ces contrats financent la réalisation de recherches, études ou expérimentations.

Les prestations de service et les actions de certification de qualité

La rémunération des actions individuelles et semi-collectives de conseil, d'aide au développement auprès des entreprises ont représenté 44 % des ressources du CTBA en 1997.

INVESTISSEMENTS ET CHARGES

La politique d'investissement

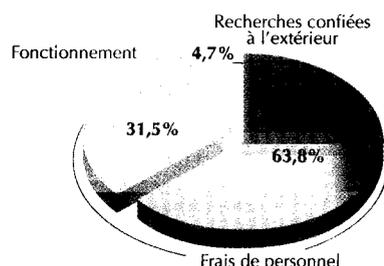
Le CTBA poursuit une politique d'investissements humains et technologiques. Il affirme ainsi sa volonté de s'adapter en permanence aux innovations technologiques et de se rapprocher du monde industriel. Du fait d'une conjoncture économique difficile, des surcoûts fiscaux et de la délocalisation, ces investissements qui avaient déjà ralenti ont été particulièrement réduits en 1997 (4,3 %). Heureusement, ils devraient fortement remonter en 1998 avec l'implantation à Bordeaux.

Les charges

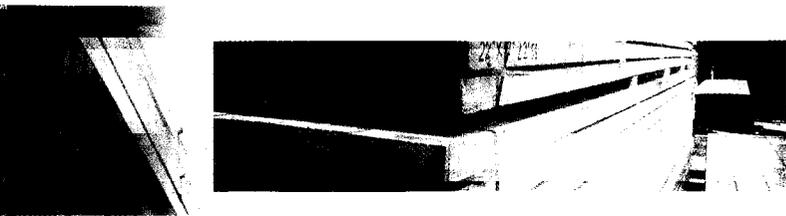
Les frais de personnel représentent 63,8 % des charges d'exploitation et 60,2 % du budget total du CTBA.

Le Centre poursuit ses actions de partenariat avec les institutions de recherche, écoles, universités, CNRS. Il leur confie une partie des travaux de recherche du programme sur des thèmes importants concernant l'industrie qui justifient un effort supplémentaire de recherche.

Compte tenu de la conjoncture défavorable, les frais de fonctionnement ont été contenus.



Les charges : 136,8 MF



ÉQUILIBRE FINANCIER

L'exercice 1997 marque une rupture dans la progression des ressources propres. Compte tenu des dotations aux provisions pour le projet d'implantation du Pôle Construction à Bordeaux, le résultat comptable est négatif à - 1,2 MF.

LE PARTENARIAT NATIONAL ET EUROPÉEN

La coopération nationale : le réseau CTI

Le Centre a intensifié sa collaboration avec les dix-huit Centres techniques industriels membres du réseau CTI. Ce réseau regroupe 39 établissements et laboratoires et emploie 4000 personnes au service de plusieurs secteurs industriels. Il constitue une réponse originale quant aux moyens à mettre en œuvre pour aider les PMI françaises à intégrer le progrès et les innovations technologiques indispensables au maintien de leur compétitivité. Fortement impliqué dans les projets de recherche européens de type Sprint et Brite, le réseau CTI joue un rôle fédérateur fondamental.

LES MEMBRES DU RÉSEAU CTI

CERIB (béton); CETEHOR (horlogerie);
CETIAT (chauffage et ventilation); CETIH (habillement);
CETIM (industries mécaniques); CTBA (bois et ameublement);
CTC (cuir); CT.DEC (décolletage); CTICM (construction métallique);
CTIF (fonderie); CTP (papier); IFP (pétrole);
CTTB (tuiles et briques); CTTN/IREN (nettoyage et teinture);
IS (soudure); ITERG (corps gras); ITF (textiles);
LRCCP (caoutchouc et plastiques)

La coopération européenne

• Eurowood

Le CTBA fait partie du réseau Eurowood dont il a assuré la présidence de 1992 à 1995. Il rassemble les organismes de recherche euro-

péens sur le bois. Ceux-ci jouent un rôle majeur dans les domaines scientifique, technique et industriel au sein de leurs pays respectifs. Né d'un programme Sprint, le réseau Eurowood contribue à l'efficacité de ses membres et, par là même, concourt à l'amélioration de la compétitivité des entreprises européennes du bois et de l'ameublement. Eurowood intervient, notamment, en matière de recherche et développement, de travaux de normalisation, d'essais, de diffusion des connaissances, d'assurance qualité et de conseil. Depuis plusieurs années, le CTBA est impliqué dans des contrats européens au travers d'une coopération avec les centres techniques et universités membres d'Eurowood.

LES PAYS MEMBRES D'EUROWOOD

Allemagne; Autriche; Belgique; Danemark; Espagne;
Finlande; France; Grèce; Italie; Irlande; Luxembourg;
Norvège; Pays-Bas; Portugal; Royaume-Uni; Suède

• Eurifi

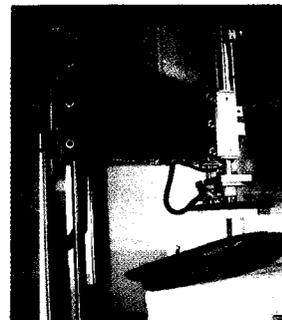
Le CTBA figure parmi les membres fondateurs d'Eurifi, association européenne des instituts de recherche sur le meuble. Créé en 1992, le rôle d'Eurifi est de promouvoir la recherche et l'assistance technique auprès des entreprises européennes de l'ameublement. Ses activités concernent la recherche et le développement technologique, la conception de produit, la qualité, l'information et la formation professionnelle.

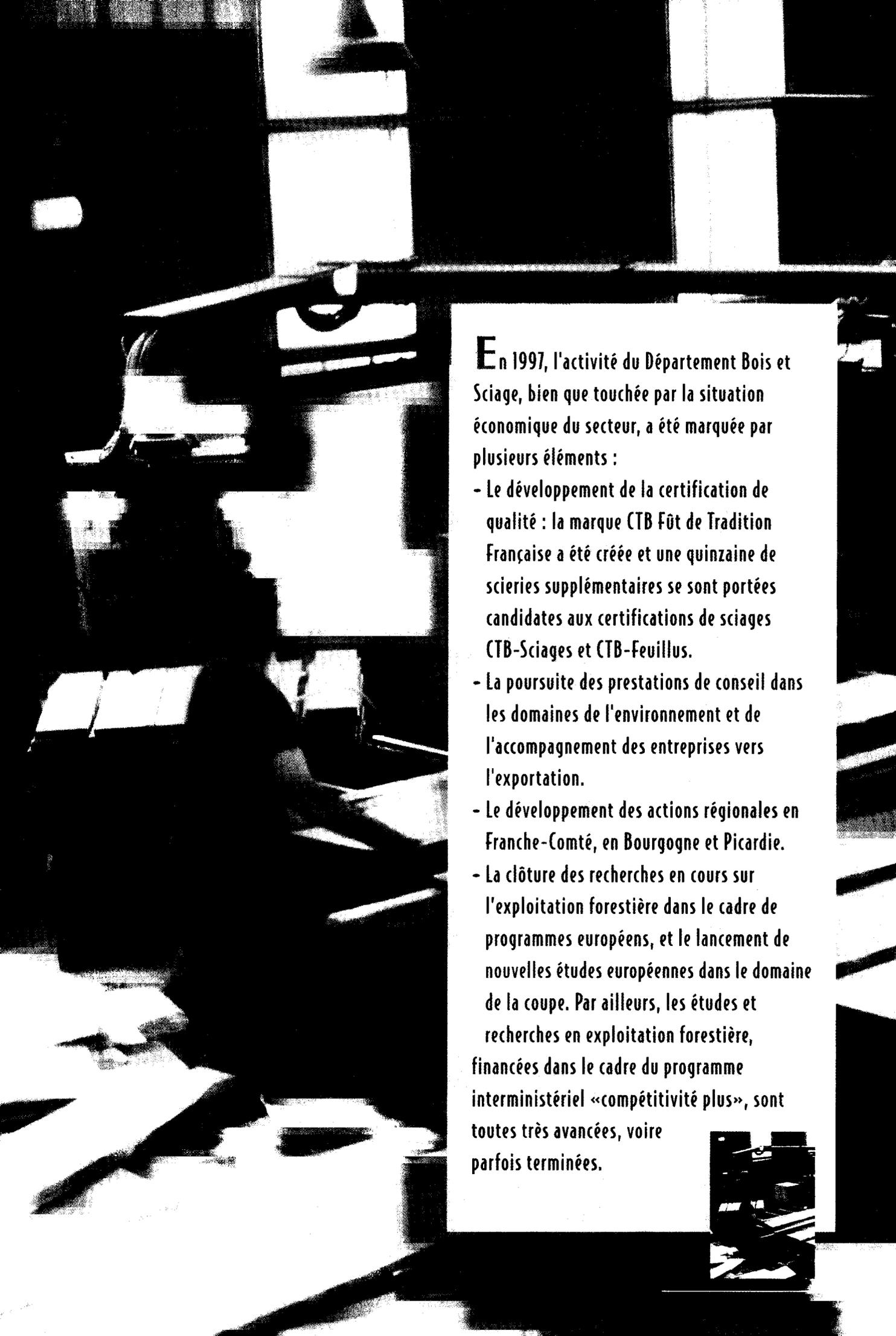
LES MEMBRES D'EURIFI

AIDIMA - Espagne; CATAS - Italie; CTBA - France;
CTIB - Belgique; CTIMM - Portugal; DTI - Danemark;
FIRA - Royaume-Uni; LGA - Allemagne; SISH - Suisse;
TRATEK - Suède; TNO - Pays bas; VTT - Finlande

MEMBRES ASSOCIÉS

LIGNUM SA - Grèce; UNIVERSITY OF ZAGREB - Croatie





En 1997, l'activité du Département Bois et Sciage, bien que touchée par la situation économique du secteur, a été marquée par plusieurs éléments :

- Le développement de la certification de qualité : la marque CTB Fût de Tradition Française a été créée et une quinzaine de scieries supplémentaires se sont portées candidates aux certifications de sciages CTB-Sciages et CTB-Feuillus.
 - La poursuite des prestations de conseil dans les domaines de l'environnement et de l'accompagnement des entreprises vers l'exportation.
 - Le développement des actions régionales en Franche-Comté, en Bourgogne et Picardie.
 - La clôture des recherches en cours sur l'exploitation forestière dans le cadre de programmes européens, et le lancement de nouvelles études européennes dans le domaine de la coupe. Par ailleurs, les études et recherches en exploitation forestière, financées dans le cadre du programme interministériel «compétitivité plus», sont toutes très avancées, voire parfois terminées.
- 

EXPLOITATION FORESTIÈRE ET SCIERIE

ESSAIS

Les essais du département Bois et Sciage sont essentiellement réalisés par le Laboratoire d'essais des matériels portatifs (LEMP). L'activité de ce laboratoire, notifiée à la Commission Européenne en application de la Directive Machine et accréditée par le COFRAC, porte à la fois sur les scies à chaîne et sur les équipements de protection individuelle (EPI).

En 1997, le laboratoire a produit 34 rapports répartis de la façon suivante :

- 18 rapports d'essais :
 - 1 rapport d'essais de lames de débroussaillouse,
 - 13 rapports d'essais d'EPI,
 - 4 rapports d'essais de scies à chaîne thermiques (dont 3 rapports COFRAC).
- 16 rapports d'examen :
 - 3 rapports d'examens «CE» de type,
 - 3 rapports d'examens d'extension «CE» de type,
 - 10 rapports d'examens comparatifs Norme Européenne / Norme Australienne.

L'activité réduite du laboratoire a été mise à profit pour :

- Valoriser ses compétences en métrologie par la mise au point d'une méthode fiable d'étalonnage des humidimètres à pointes.
- Préparer l'audit Assurance Qualité par l'Institut Textile de France (ITF) des essais, effectués en sous-traitance, sur la résistance à la coupe des EPI, dans le cadre des essais CE

de type sur ces EPI. Cet audit a donné entière satisfaction à l'ITF.

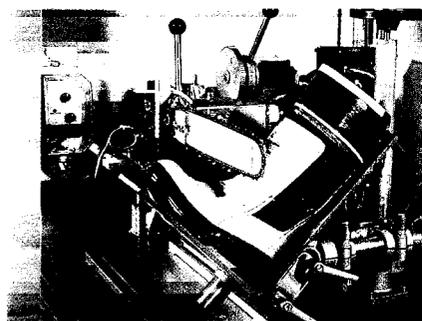
- Valoriser les compétences acoustiques du laboratoire : une prestation de mesure acoustique en site industriel a ainsi été définie. Celle-ci doit aider les entreprises à respecter la réglementation sur le bruit. Notons par ailleurs que le CTBA a été agréé par le ministère du Travail à partir du 1^{er} janvier 1998 pour cette prestation.

CONSEIL

Les principales évolutions en 1997 ont porté sur le développement d'actions d'appui technique dans les domaines de l'environnement, de l'exportation, de la modélisation d'entreprise et de la gestion de production. Les actions d'appui technique régionales en Bourgogne, Franche-Comté et Picardie ont été confortées et étendues.

Environnement

L'action pilote PMI Environnement en Franche Comté s'est poursuivie. Elle a permis de développer, au travers d'un partenariat avec le CETIM et l'Institut Technique du Gruyère (ITG), une prestation de diagnostic global environnement adaptée aux PMI régionales. Un gros effort de formation/ investissement a été également réalisé en 1997 pour permettre de poursuivre l'action PMI Environnement, d'envisager une extension à d'autres régions et de proposer aux entreprises



les conseils nécessaires dans ce domaine : diagnostic environnement, études réglementaires (études de danger, études d'impact).

Les évolutions récentes de la réglementation des installations classées pour l'Environnement (ICPE), et notamment l'abaissement des seuils d'autorisation, rendent aujourd'hui ces études indispensables pour la plupart des investissements réalisés en scierie.

Par ailleurs, l'adaptation sectorielle du Plan Environnement Entreprise (PEE) de l'ADEME au secteur de la première transformation du bois permettra d'accompagner les entreprises qui souhaitent engager cette démarche ou recherchent une certification de leur procédure de management de l'Environnement selon les normes ISO 14000.

Dans le domaine de l'exploitation forestière, le CTBA poursuit ses recherches sur les interactions sylviculture/exploitation forestière/environnement. Il a également étudié la faisabilité de la traçabilité des bois - de la forêt à la planche - dans l'optique d'une éco-certification des bois. Cette étude, qui porte sur quatre scieries situées dans quatre massifs et sur quatre essences différentes, a montré que s'il est possible d'assurer la traçabilité des grumes de bois d'oeuvre de la forêt au parc à grumes de la scierie, la traçabilité le long de la ligne de sciage, en revanche, ne saurait être que statistique.

Exportation des sciages

Devant la priorité à l'exportation des sciages affichée par la FNB, le CTBA a apporté son concours technique aux opérations suivantes :

- Réalisation des 8 fiches techniques d'essence de la plaquette « les sciages français », destinées à promouvoir à l'étranger l'importance et la diversité des ressources forestières françaises et la qualité des sciages. Cette plaquette, réalisée avec le concours financier du ministère de l'Agriculture et de l'ONF a été publiée, en français, anglais et japonais.

- Organisation d'un stand collectif Bois sur le pavillon France du Good Living Show à

TOKYO en avril 1997. Huit scieries ont présenté leurs produits sur ce salon japonais, équivalent de BATIMAT. Grâce aux contacts noués à cette occasion, une dizaine de containers d'essai de sciages de Douglas ont été commandés auprès de 4 scieries. Ce salon, dont l'organisation a été soutenue par le ministère de l'Agriculture et le CFME, a été précédé et suivi de visites d'acheteurs organisées par le CTBA dans les scieries.

- Coordination d'un stand collectif Bois français au Show room du JETRO à TOKYO. D'octobre 1997 à mars 1998, dix entreprises ont présenté leurs produits sciages et bois lamellés collés aboutés au centre de TOKYO. Huit de ces dix entreprises souhaitent poursuivre cette exposition jusqu'en septembre 1998.

- Préparation du dossier d'agrément du CTBA par le ministère japonais de l'Agriculture pour les inspections et les essais préalables à la délivrance de la certification japonaise JAS. Après avoir recueilli et traduit les normes JAS concernant les sciages et panneaux structurels et les bois lamellés collés aboutés, le dossier du CTBA devrait être présenté au ministère japonais de l'Agriculture au printemps 1998.

- Rédaction d'un Guide de l'Audit Export scierie.

Ce document est le fruit d'une collaboration entre le ministère de l'Agriculture, le CFCE, la BFCE-Formation et la FNB. Il s'adresse aux entreprises qui débutent à l'exportation et qui souhaitent mettre en place une démarche et des moyens appropriés.

Modélisation d'entreprise et gestion de production

La réalisation de la modélisation d'entreprise dans six scieries a permis de montrer l'intérêt de cet outil pour optimiser les approvisionnements et le fonctionnement de ces entreprises. Il s'agit d'un puissant outil de réflexion sur la stratégie de l'entreprise mais pour lequel le CTBA doit encore continuer à travailler afin de rechercher une meilleure adaptation.





Actions régionales d'appui technique

L'opération PMI Environnement en Franche-Comté, pour laquelle une deuxième phase de deux ans a été acceptée par l'ensemble des partenaires (Région, ADEME, DRIRE, DRAF), devrait permettre la réalisation de quinze nouveaux diagnostics «environnement» dans le secteur Bois-Ameublement. L'action Soutien technologique aux scieries de Bourgogne a également connu un développement positif.

Cette action, qui a permis à l'ingénieur CTBA de contacter 31 entreprises et d'apporter un conseil technique personnalisé à 14 d'entre elles en 1997, se prolongera en 1998. Par ailleurs, l'implantation de matériels de déroulage du CTBA à l'ENSAM de Cluny a conforté le pôle déroulage de Cluny et laisse bien augurer du développement d'actions d'étude et de recherche. D'ores et déjà, les complémentarités des compétences de l'ENSAM de Cluny sur le laser et du CTBA ont permis d'engager un programme européen LASSY sur la découpe par faisceau laser de plateaux de hêtre.

Enfin, une journée d'information sur les démarches qualité a été organisée à Cluny par le CTBA avec plus de 30 entreprises.

A la demande des professionnels picards, une importante étude a été réalisée sur «l'analyse de la filière de valorisation du peuplier par le sciage et le clouage en Picardie». Celle-ci comporte une première étape très complète de diagnostic technico-économique d'une quinzaine de scieries picardes. Ce diagnostic, qui s'appuie notamment sur les bilans des entreprises, a permis d'identifier les actions à conduire pour améliorer la rentabilité des entreprises.

Une analyse de l'image, de la ressource et des débouchés potentiels du peuplier a constitué la deuxième étape. Cette importante étude devrait déboucher sur la définition d'un plan d'action pluriannuel associant accompagnement individuel des entreprises et actions collectives de promotion, en vue de repositionner le peuplier auprès des utilisateurs.

Études de faisabilité

Les études de faisabilité d'investissement évoluent vers des prestations de plus en plus globales. Elles doivent aujourd'hui tenir compte de l'impact environnemental du projet. Certaines études peuvent inclure toutes les étapes, depuis l'étude de marché jusqu'à la consultation des fabricants de matériels.

Conseil qualité

L'accompagnement des entreprises vers la certification ISO 9000 s'est poursuivi avec les fabricants de palettes et de nouvelles actions se sont engagées en scierie.

L'accompagnement de la Fédération Nationale des Entrepreneurs de Travaux Forestiers vers la définition d'une démarche qualité continue avec la mise en cohérence des démarches régionales (Bretagne, Centre, Auvergne, Franche-Comté, Rhône-Alpes) et des projets de la Fédération Nationale du Bois.

Diagnostics techniques

• Sciage :

Huit diagnostics matériel de scierie ont été réalisés. Ils ont pour but d'améliorer la qualité du sciage et les performances des matériels.

Une expertise a été conduite pour déterminer les dysfonctionnements d'une chaîne de sciage, leurs causes et les actions à entreprendre pour les corriger.

• Séchage :

Des actions ont été menées pour :

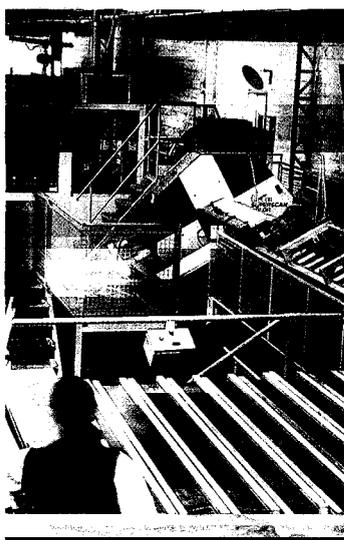
- Donner un avis sur l'intérêt du préséchage et la possibilité de transformer un bâtiment existant en préséchoir.
- Accompagner une entreprise sur un projet de préséchoir.
- Déterminer les causes de déformations et de fentes de frises à parquets et d'escaliers lors de leur stockage après le séchage.



Appui technique international

- **Tunisie** : dans le cadre du développement du CETIBA de Tunis, une mission d'une semaine a été effectuée en Tunisie, avec un séminaire sur le comportement du bois vis-à-vis de l'humidité. 16 industriels tunisiens et 3 membres du CETIBA ont assisté à ce séminaire.

- **Maroc** : une mission de diagnostic des scieries marocaines a été effectuée dans le cadre de la coopération entre la FNB et AMIDEBOIS. Des besoins en formation des scieries marocaines ont été déterminés, notamment dans le domaine de l'affûtage et du sciage. La mission se poursuivra en 1998 par un programme de formation s'appuyant sur le CNRF de Rabat.



CERTIFICATION

En matière de certification de qualité, 1997 a été marquée par :

- La création de la marque «CTB-Fût de Tradition Française», avec la Fédération Française de la Tonnellerie. Cette nouvelle application, qui compte déjà sept entreprises titulaires, a été présentée à la presse professionnelle au salon Vini Beaune en septembre 1997. Sa participation en décembre 1997 au salon Vinitech à Montpellier a, par ailleurs, été très remarquée. La marque CTB Fût de Tradition Française et son logo sont protégés dans les principaux pays d'exportation des fûts.

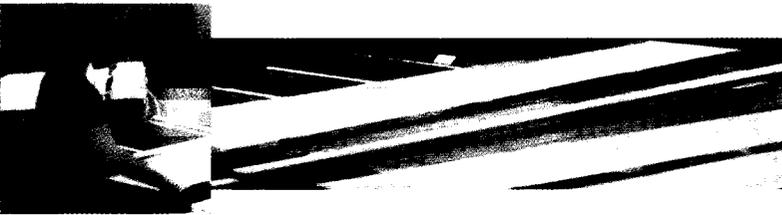
- La définition d'une certification individuelle portant sur les sciages de frêne et de merisier, essences pour lesquelles il n'existe pas de normes de classement. Le référentiel technique a été élaboré par le CTBA avec l'entreprise et validé par le comité de certification du CTBA, puis approuvé par le ministère de l'Industrie.

Outre ces deux actions, des contacts ont été pris avec les fabricants de merrains et de palettes à usage limité afin de réfléchir à la possibilité de mettre en place une démarche de certification sur ces deux produits.

Enfin, les certifications de qualité des sciages résineux, CTB Sciages, et de chêne et de hêtre, CTB Feuillus, ont évolué :

- **CTB Sciages** : le nombre de prospects (6) laisse espérer une nouvelle croissance du nombre de titulaires en 1998. En revanche, en 1997, le nombre d'entreprises titulaires est resté stable à 34 entreprises, les deux nouvelles admissions compensant les retraits pour cause d'incendie ou de dépôt de bilan.





Plusieurs entreprises titulaires ont participé à la promotion au Japon (Good Living Show et JETRO Housing Material Exhibition Center). Le référentiel technique CTB Sciages constitue une bonne base technique commune permettant d'envisager des démarches groupées.

- **CTB Feuillus** : le nombre d'entreprises titulaires de la certification des frises avivés et prédébits de chêne et de hêtre créée en 1996 est passé de huit début 97 à quatorze début 98. Les importantes difficultés sur les marchés des sciages de chêne ont limité la progression. Cependant, avec onze entreprises en cours d'agrément au début 98, la croissance du nombre de titulaires devrait être plus forte cette année.

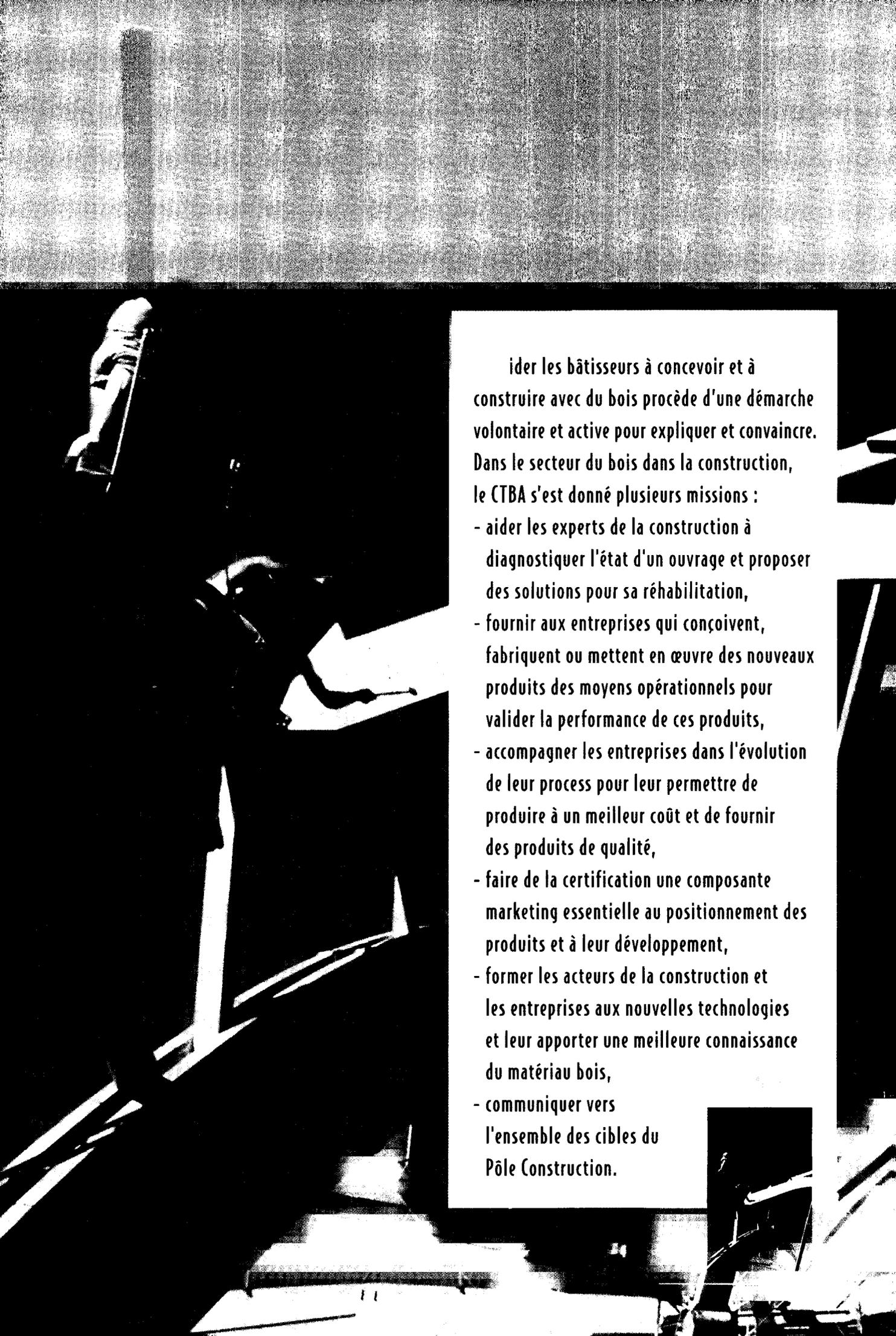
Parmi les évolutions de la marque, notons que son domaine d'application s'est élargi aux pièces équarries. Des réflexions sont en cours pour envisager l'extension aux plots dépareillés, ainsi qu'aux sciages produits selon des cahiers des charges qualitatifs spécifiques se référant à la norme EN 975-1.

Par ailleurs, une réflexion a été conduite pour harmoniser les baguettes. Des recommandations, publiées dans le Bois National, ont été diffusées aux entreprises productrices et aux utilisateurs.

Afin d'améliorer la connaissance réciproque des entreprises titulaires, une fiche type de présentation a été préparée pour permettre à chaque entreprise de décrire son activité. Ces fiches ont été communiqués aux titulaires par le CTBA.

Pour les deux marques, CTB Sciages et CTB Feuillus, une réunion annuelle des titulaires a été organisée. Cette réunion constitue une occasion pour les entreprises non membres du Comité de marque de participer aux réflexions sur l'évolution et la promotion de ces applications.





aider les bâtisseurs à concevoir et à construire avec du bois procède d'une démarche volontaire et active pour expliquer et convaincre. Dans le secteur du bois dans la construction, le CTBA s'est donné plusieurs missions :

- aider les experts de la construction à diagnostiquer l'état d'un ouvrage et proposer des solutions pour sa réhabilitation,
- fournir aux entreprises qui conçoivent, fabriquent ou mettent en œuvre des nouveaux produits des moyens opérationnels pour valider la performance de ces produits,
- accompagner les entreprises dans l'évolution de leur process pour leur permettre de produire à un meilleur coût et de fournir des produits de qualité,
- faire de la certification une composante marketing essentielle au positionnement des produits et à leur développement,
- former les acteurs de la construction et les entreprises aux nouvelles technologies et leur apporter une meilleure connaissance du matériau bois,
- communiquer vers l'ensemble des cibles du Pôle Construction.

BOIS DANS LA CONSTRUCTION

Les actions du Pôle Construction s'inscrivent dans le cadre des orientations stratégiques définies en 1994 et résultent du plan stratégique élaboré en 1997 en vue de son implantation à Bordeaux en 1998.

L'organisation du Pôle a été mise en oeuvre dès le début de l'année 1997 et a permis d'engager les actions opérationnelles. L'offre des prestations a été redéfinie en fonction des attentes exprimées par ceux qui font le marché : architectes, maîtres d'ouvrage, experts en bâtiment, GSB et négoce bois, etc.

Cette offre vise à faire utiliser le bois dans toutes ses applications constructives au mieux de ses performances. Cette action a également pour objectif de développer les emplois du bois et, en conséquence, de développer les parts de marché des entreprises.

LES ESSAIS

Le Pôle Construction du CTBA dispose de laboratoires dans différentes spécialités pour répondre à tous les besoins individuels des professionnels.

Les laboratoires peuvent également apporter des réponses collectives dans le domaine des études et recherches. Dans ce cas, le bénéfice de l'expérimentation est la propriété de tout un secteur, même si l'appropriation technologique peut s'accompagner d'actions de conseil ciblées.

Des investissements importants de mise à niveau ou d'acquisition de nouveaux matériels sont réalisés. L'accréditation par le COFRAC (Comité Français d'Accréditation) d'un certain nombre de laboratoires pour certains types d'essais atteste des efforts engagés. Les différentes technologies élémentaires utilisées par les laboratoires se regroupent au sein de trois familles de prestations :

• **les essais privés**, parfois accompagnés de

recommandations particulières, qui permettent de valider un produit par rapport à une norme ou un emploi donné.

• **les essais de recherche**, qui s'intègrent dans des programmes importants pouvant se dérouler sur plusieurs années.

• **les essais de certification**, qui permettent de vérifier que les performances du produit sont conformes aux prescriptions du règlement de la marque de qualité.

Les essais mécaniques

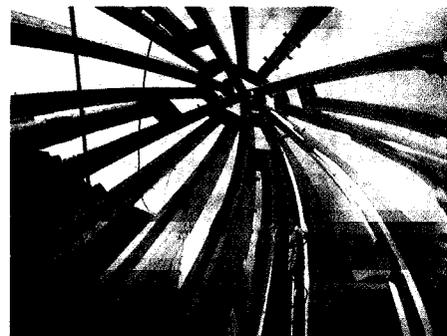
Le laboratoire de mécanique dispose d'équipements très complets permettant de réaliser tout type d'essai (flexion, compression, traction, cisaillement, chocs, fatigue, etc.) sur des échantillons en grandeur d'emploi ou sur des éprouvettes de petites dimensions, de même que sur des systèmes, des assemblages ou des procédés.

En 1997, les principales actions du laboratoire ont été les suivantes :

• **Logiciel «Palette» et étude de classement par machine du bois de palette :**

Réalisé en collaboration avec le Sypal, «Palette» est un logiciel de calcul des palettes en bois en fonction des paramètres géométriques et des caractéristiques mécaniques des matériaux. Il permet de fiabiliser et optimiser la conception des palettes en bois. Une seconde version a été présentée en novembre 97 au SYPAL.

Cette action a amené l'un des plus importants fabricants de palettes en France (BEYNEL MANUSTOCK) à s'interroger sur l'utilité d'investir dans la mise au point d'une machine de classement mécanique de ses bois à palettes. Un programme d'étude a abouti à la mise en place d'un pilote industriel chez BEYNEL MANUSTOCK pour le classement par machine du pin maritime vert en dimensions variables



NOS RÉFÉRENCES 97

- M. BRICOLAGE
- ADP
- Menuiseries PASQUET
- PELLERIN
- CROISEES INTER
- ISOROY
- KRONOPOL
- KRONOSPAN
- PPG
- GORI
- AKZO NOBEL
- BASF
- ATO FINDLEY
- DOMOBOIS
- DASSE CONSTRUCTION
- ERIBOIS
- LAMELLIX
- 3M
- CASTELS NAILS
- FOURNIER
- COINALDE

(bois pour palette), financé par la région Aquitaine, le SERFOB et les fonds européens.

• Assurance Qualité

La mise à niveau des documents qualité a permis le basculement du système qualité du Pôle Construction le 17 avril 1997.

L'audit COFRAC a été passé avec succès sur l'ensemble des programmes accrédités du laboratoire (programmes adhésifs EN 302, EN 408, EN 391 et 392, planchers techniques). La rédaction de l'ensemble des procédures d'essais a été engagée.

La fonction métrologie a été développée et a maintenant atteint le niveau nécessaire.

Cette anticipation permet au laboratoire d'envisager avec sérénité le transfert à Bordeaux, et d'affirmer que l'ensemble du laboratoire fonctionne d'ores et déjà conformément aux exigences d'assurance qualité de la norme EN 45001.

• Les campagnes d'essai

Des campagnes ont été menées sur la caractérisation des bois français pour mieux valoriser leurs emplois, sur les procédés d'amélioration de la tenue des finitions et des collages, ou encore en relation avec la normalisation des méthodes d'essai des produits.

Le laboratoire de mécanique conduit par ailleurs de nombreux essais dans le cadre de la normalisation et de la certification.

Essais physiques et acoustiques

Le laboratoire de physique réalise de nombreux essais (normalisés ou réalisés selon des méthodologies spécifiques) sur les composants bois ou sur les adjuvants.

- essais AEVM sur les menuiseries,
- essais de panneaux radiants,
- essais de vieillissement naturel et accéléré,
- essais climatiques (sur menuiseries et sur parquets),
- etc.

La cellule acoustique du Pôle Construction mesure l'indice d'affaiblissement acoustique R sur différents types d'éléments : menuiseries,

murs anti-bruit, cloisons, bardage double peau, éléments de façade, etc.

Le toit de la cellule permet de réaliser des essais sur parquets et revêtements de sol, pour ce qui concerne l'indice L caractérisant la performance vis-à-vis des bruits d'impact.

On a observé en 1997 un fort développement des essais acoustiques aux bruits d'impact sur les revêtements de sol et parquets flottants ou collés. Cette demande est bien sûr due à la forte progression des revêtements de sol collés. De plus, une étude collective demandée par l'UFFEP est en cours de réalisation sur les revêtements et parquets collés avec différentes sous-couches.

Cette progression du marché entraîne aussi une très forte demande d'essais de finition.

De nouvelles méthodes d'essais ont été développées dans le cadre :

- de la révision de la norme NF P 23-305 concernant la mise en œuvre des vitrages, en partie remplacée par la X PP 23-310.
- de la définition des spécifications pour les joints ouvrants dormants dans le cadre de la marque CTB-Fenêtres.
- de la définition des spécifications pour la résistance des assemblages d'angle de menuiseries.

Enfin, le laboratoire a mené une étude importante sur la spécification des cercueils en réalisant des essais mécaniques d'aptitude à l'emploi ainsi que des simulations d'exhumation et d'inhumation.

Essais chimiques et biologiques

Les essais chimiques portent sur les produits de préservation et sur leur impact vis-à-vis de l'environnement, sur les panneaux et sur l'écotoxicité.

Le laboratoire de biologie est spécialisé dans la caractérisation des agents biologiques de dégradation du bois et dans la qualification des performances des produits de préservation vis-à-vis de ces agents : efficacité préventive et curative, seuil d'efficacité. Il dispose pour cela d'élevages d'insectes uniques en Europe.





Les laboratoires de chimie, de biologie (mycologie, entomologie et écotoxicologie) ont obtenu des extensions d'accréditation COFRAC sur les programmes 127 et 26-2.

Le laboratoire d'écotoxicologie est par ailleurs reconnu BPL (Bonnes Pratiques de Laboratoire).

Dans le cadre des essais réalisés à titre d'expertise en laboratoire (identifications de dégâts biologiques, identifications d'essences de bois métropolitains, contrôle de traitement ou recherche de pesticides, etc.), le nombre de prestations a augmenté de 24%.

Les essais chimiques réalisés dans le cadre des contrôles de certification ont progressé d'environ 42 %.

Métrologie

Les industriels doivent obtenir de nombreuses mesures sur leurs produits ou sur les conditions régnant lors du processus de transformation. Pour cela, ils utilisent des appareils de mesure dont le degré de précision garantit les résultats. Ces appareils, souvent sensibles aux contraintes des ateliers, doivent être contrôlés et étalonnés régulièrement. Le CTBA dispose d'équipements pour effectuer ces contrôles en longueur, force, masse, température, hygrométrie de l'air et humidité du bois.

LE CONSEIL CONCEPTION ET CONSTRUCTION

Les actions du Pôle Construction dans ce domaine procèdent d'une démarche volontaire vers les prescripteurs pour expliquer et convaincre.

• **expliquer** : le bois est un matériau séculaire, mais finalement peu connu. Les architectes sont aujourd'hui convaincus des qualités esthétiques du matériau, mais expriment quelques doutes sur ses performances.

Il est donc essentiel de lever toutes les réticences et ambiguïtés en expliquant les

dispositions à prendre pour que les performances soient garanties dans le temps.

• **convaincre** : le choix du matériau bois ne se fait pas spontanément pour un ouvrage si l'architecte n'est pas intimement convaincu de son intérêt. Les prescripteurs ont besoin de conforter leurs connaissances techniques. Il convient donc de développer auprès d'eux une argumentation étayée par les nombreux avantages méconnus du bois et de proposer des solutions constructives innovantes et différenciatrices.

Voici les principales opérations réalisées en 1997 :

• Pont en bois pour l'accès au Mont St-Michel - DDE de la Manche

Le projet de rétablissement du caractère maritime du Mont Saint-Michel prévoit notamment le remplacement de la digue sur environ 1000 m à partir du Mont par un pont-passerelle. À la demande de la DDE de la Manche, le CTBA a réalisé des études technico-économiques préalables de faisabilité pour le choix du matériau qui ont démontré les possibilités techniques du bois pour ce grand projet.

• Étude des mâts mixtes bois-métal, supports d'antennes - S2M (société d'Ingénierie).

Étude de conception et dimensionnement 3D de deux types de poteaux, de hauteur jusqu'à 45m, supports d'antennes (téléphone mobile) dont la structure est mixte bois-métal.

• Passerelle Pinot à Blagnac - DDE Toulouse

Étude de pré-dimensionnement, en modélisation tridimensionnelle non linéaire d'une passerelle mixte bois/métal/béton.

• Tour de la Terre

Projet de l'architecte Normier en vue de fêter le 3^e millénaire, auquel le CTBA apporte son concours technique avec les autres partenaires du projet.

L'ACCREDITATION COFRAC

Le CTBA est accrédité par le COFRAC pour des essais concernant les programmes suivants :

Programme 26-2

Essais de détermination de l'écotoxicité d'une substance ou d'une préparation.

Programme 124-1

Essais d'adhésifs et d'éléments aboutés-lamellés-collés pour structure portante en bois.

Programme 127

Essais de vérification du comportement physico-chimique et de l'évaluation de l'efficacité biologique des produits de traitement.

Programme 132

Essais mécaniques sur planchers surélevés.

Programme 17

Essais acoustiques (bruits aériens et bruits de choc) applicables aux éléments de construction du bâtiment.

Programme 28

Essais de fenêtres et ensembles menuisés.



Projet de pont en bois pour l'accès au Mont St-Michel

Des actions plus générales ont concerné :

• **Un guide de conception pour les artisans en partenariat avec la CAPEB**

La réalisation des premiers éléments de ce guide porte sur le rappel du cadre réglementaire de calcul des assemblages : règles CB 71 complétées par le document d'application de l'Eurocode 5, règles professionnelles (Guide pratique) et la DIN 1052. Un maximum de données sont fournies sous forme de tableaux, tout en présentant les formules de calcul.

• **Un guide produits en partenariat avec les principaux fabricants d'assemblages**

Cette démarche est menée en étroite collaboration avec les bureaux de contrôle (CEP-VERITAS, SOCOTEC, APAVE) pour harmoniser les méthodes d'interprétation des données d'essai par rapport au contexte réglementaire.

• **Un document d'application nationale de l'Eurocode 5**

La partie assemblage de ce document a fait l'objet d'une analyse approfondie. Suivant les propositions du CTBA et de l'IRABOIS, une gamme de configurations d'assemblages a été définie, calculables selon les formules du DAN.

• **Des actions collectives vers les artisans menuisiers**

En collaboration avec des organisations professionnelles, ce sont des actions de formation, de diagnostic technique et d'essais AEV destinées aux artisans menuisiers fabricants de fenêtres pour leur permettre d'adapter leurs produits aux normes en vigueur : NF P 23-305 et XP P 23-310.

LE CONSEIL DIAGNOSTIC

Les ingénieurs du Pôle Construction ont été très souvent consultés pour des missions de diagnostic sur des ouvrages existants. Dans la plupart des cas, ils analysent des désordres ou des pathologies sur des éléments du bâti en bois et proposent des solutions.

Le CTBA est mandaté initialement comme expert ou sapiteur d'expert. Sa mission peut parfois s'étendre au suivi des travaux de confortation ou de réhabilitation.

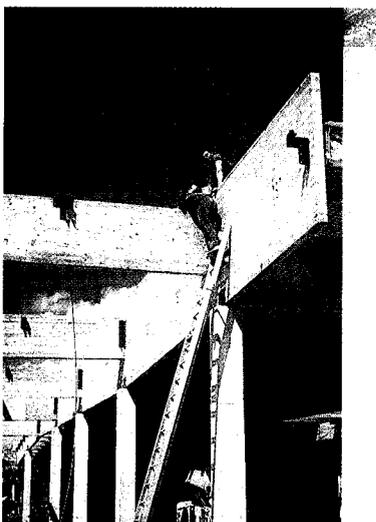
En 1997, ces interventions ont concerné de nombreux ouvrages :

- Dans le domaine de la structure :
 - Solutions et essais in situ pour limiter les risques de glissance sur platelage bois (DDE 94).
 - Diagnostic pour l'entretien et la rénovation de bardages en western red cedar (Ville de la Rochelle).
 - Construction bois : solutions pour réparer des taches sur coque (Palais de l'Europe).
 - Recherches sur tachages et noircissements de panneaux décoratifs M1 (Sénat).
 - Expertises sur revêtements de sol (EDF/FORBO, Théâtre de Valenciennes).
- Dans le domaine du diagnostic biologique :
 - Evaluation de la protection contre les termites (Bibliothèque de Joué-les-Tours).
 - Origine de la dégradation de glissières de sécurité en bois (DDE de Savoie).
 - Diagnostic de l'état sanitaire des bois de structures de bâtiments d'exploitation (FRANCE TELECOM).
 - Évaluation de la nécessité de traiter les solivages de leurs locaux (DGCCRF de LILLE).
 - Détermination des causes du développement de mэрule dans un bâtiment réhabilité (Région Nord).
 - Analyses des causes d'émanations nauséabondes (DRAF CHAMPAGNE ARDENNES).

LE CONSEIL QUALITÉ

Cette action, dirigée vers les fabricants de composants, est prioritaire pour le Pôle Construction car elle contribue au développement des entreprises. L'apport du CTBA se situe à plusieurs niveaux :

- conseil sur l'optimisation des process ou des circuits matière,
- choix de matériels adaptés à une production particulière,
- mise en œuvre de technologies innovantes,
- mise en œuvre de systèmes d'autocontrôle.





Voici quelques-unes des actions les plus significatives réalisées en 1997 :

- Contrôle fabrication de la structure en bois lamellé-collé du pavillon de l'UTOPIE - Exposition mondiale 1998 à Lisbonne (WEISROCK).
- Conseil Général des Hauts de Seine : Passerelle Bizis à Nanterre.
- Cahier des charges, contrôle réception et mise en œuvre du platelage en IPE.
- Étude de faisabilité de process : technique HF panneautage (FOURNIER).
- Étude de faisabilité panneautage pour optimiser la fabrication d'escaliers en bois massif (SIMMAD).

LE CONSEIL INNOVATION

De nombreuses entreprises innovent dans le domaine du bois et de la construction, sans que ces innovations débouchent sur des produits commercialisables.

Le CTBA propose donc à ces entreprises de les aider. Cette démarche s'accompagne d'une validation technique et économique du produit, pour orienter l'entreprise vers les meilleurs choix technologiques et stratégiques.

Compte tenu de l'investissement que représente une action de ce type, le Pôle Construction oriente les entreprises vers des partenaires financiers. Le partenariat CTBA-Entreprises intègre le montage des dossiers.

Parmi les principales références, citons :

- le suivi des essais de vieillissement naturel sur maquettes (CAPE COD),
- la fin des essais, visites de chantiers en partenariat avec le CEBTP et bureau VERITAS (AKZO NOBEL),
- la validation des performances des poutres en I SOLIPANNES et la préparation du dossier pour l'obtention de l'Avis Technique auprès du CSTB (ELECTRON-FIL),
- l'étude technico-économique sur des panneaux de bardage double peau en bois (DOMOBOIS).

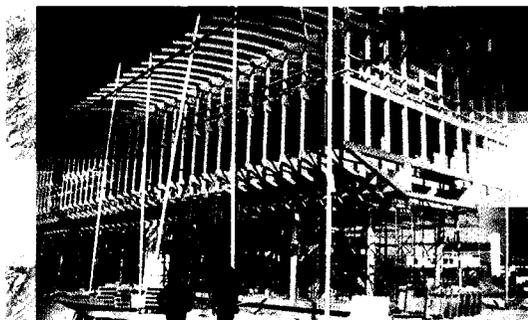
CERTIFICATION

Le Pôle Construction gère plusieurs marques de qualité :

- CTB-Structures qui se décline en quatre marques : CTB-OB (ossature bois) - CTB-PI (poutres en I) - CTB-CI (charpentes industrialisées) - CTB-AB (bois aboutés)
 - CTB-S (panneaux de particules en milieu sec)
 - CTB-H (panneaux de particules en milieu humide)
 - CTB-RH (panneaux MDF)
 - NF-CTB-X (panneaux contreplaqué extérieur)
 - NF-Réaction au feu
 - NF-Vantaux de portes planes
 - NF-Lambris et parquets en pin maritime
 - NF-Parquets
 - NF-Blocs-portes intérieurs classement FASTE
 - CTB-Fenêtres et Acotherm
 - CTB-B+ (bois traités)
 - CTB-P+ (produits de traitement)
- Certification de service
- CTB-A+ (entreprises de traitement)

Dans le cadre du développement de la demande des entreprises en matière de certification, quelques actions ciblées ont été lancées :

- rédaction du référentiel technique pour la qualification des bois aboutés collés dans les divers secteurs de la menuiserie,
- élaboration du règlement technique du projet de marque NF pour les revêtements de sol stratifiés,
- développement commercial et technique des certifications unitaires dans le domaine des produits de finition : DIAMANTINE, BLANCHON....



Le chantier du Pôle Construction à Bordeaux



Le Pôle Ameublement du CTBA est une structure dont la performance peut se résumer en quelques chiffres :

- 40 spécialistes au service des professionnels de l'ameublement
- 12 000 heures d'études et de recherche développement
- Un chiffre d'affaires de 18 MF
- 600 clients fabricants dans tous les types de mobiliers et fournitures
- 210 entreprises sous marques NF, GS ou CTB et 400 magasins adhérents à la charte des distributeurs NF Ameublement
- Un partenariat avec les autres organismes du meuble européens (EURIFI)
- Des laboratoires d'essais mécaniques et feu accrédités 45001



LES ESSAIS

Le Pôle Ameublement dispose d'équipements performants pour les essais mécaniques, physiques, de finition, de comportement et réaction au feu sur tous les types de :

- meubles et sièges (4500 essais en 1997)
- composants de meubles : coulisses de tiroirs, pieds, vérins, etc.
- composants de sièges et literie : textiles, cuirs, mousses, suspension. Cette activité a progressé de 27% en 1997.

Près de la moitié de ces essais sont réalisés dans le cadre des actions de certification (marque NF, GS, Sécurité Confortique). Les essais sur les couchages en hauteur et les produits à usage collectif représentent toujours une forte proportion.

Opération stade de France

Les responsables du chantier du Stade de France ont fait appel au CTBA pour tester et valider la conception finale des sièges du Stade de France. De février à juin 1997, ces sièges ont subi de nombreuses séries d'essais (poussées statiques, chocs, fatigue, etc.) encore plus sévères que ceux exigés par la normalisation européenne.

Le CTBA est accrédité par le COFRAC pour les essais concernant les programmes 77-1 et 3 (essais de comportement au feu : produits d'ameublement rembourrés) et le programme 110 (essais mécaniques de sièges).

L'augmentation du potentiel technique

En 1997, le potentiel technique du Pôle Ameublement s'est enrichi d'un certain nombre d'équipements :

- nouveau système de mesure des pressions,
- capteur (courbomètre) permettant d'enregistrer la forme de la colonne vertébrale d'une personne dans différentes postures,
- machine d'essais de poussées pour sommiers-matelas selon norme Pr EN 1725 et Pr EN 1957,
- appareil de tests d'abrasion à double tête,
- appareil de choc petite bille selon norme EN 438 (stratifiés décoratifs),
- appareil de choc sur métal,
- appareil de contrôle des puissances des lampes équipant les tunnels UV (radiomètre UV multispectre portable),
- générateur électrostatique nouvelle génération, pour pulvérisation électrostatique.

LE CONSEIL

Le Pôle Ameublement développe ses activités auprès des entreprises en matière de :

Conception de produits

- analyse et/ou mesures ergonomiques sur produit,
- mise au point de nouveaux produits,
- expertises (ANVAR),
- notices de montage et montabilité,
- conformité de produits aux réglementations.

Production et finition

- choix des équipements et process,
- plan de mise en conformité des machines,
- diagnostic production - choix de logiciel,
- expertise sur process de production.

LES POINTS FORTS DE 1997

L'année 1997 a été marquée par plusieurs actions réussies :

En matière d'innovation

- Le Pôle Ameublement a mis au point avec les créateurs du VIA des prototypes de meubles exposés au Salon du Meuble de Paris en janvier 98.

Actions qualité en Région

- Les démarches collectives réunissant dix entreprises du meuble en Franche-Comté se sont poursuivies. Une opération en Bourgogne a été lancée avec sept entreprises.

Évolution des marques de qualité

- La marque NF Ameublement s'est dotée d'une nouvelle identité visuelle.
- Le guide «Où acheter NF» a été encarté dans la presse magazine grand public, élément de promotion moteur pour les distributeurs.
- 40 acheteurs de mobilier de bureau (sous l'égide de l'ARSEG) ont visité les laboratoires du CTBA.

Références européennes et internationales

- L'habilitation à délivrer la marque GS a été renouvelée.

Références nationales

- Des essais ont été réalisés sur deux «produits phares» : les sièges du Stade de France et ceux de l'aéroport de Paris.

Le lancement de la carte «privilege» pour les cotisants CODIFA. Cette carte donne un accès privilégié aux services du CTBA avec un engagement de réponse «sous 48 h» pour les questions simples.

QUELQUES RÉFÉRENCES
DU PÔLE AMEUBLEMENT EN 1997

DELAGRAVE	RANGER INDUSTRIE
DUNLOPILLO	RONEO
EGUIZIER INDUSTRIE	RUPIN MMO
FOREGE	SALM CUISINE SCHMIDT
FOURNIER FRERES	SIMIRE
GAUTIER FRANCE	SIMMONS
GROSFILLEX	SOFISEB INDUSTRIE
HAWORTH	SOURISSEAU
ITA	SOUVIGNET
LELEU BUROV	STEELCASE STRAFOR

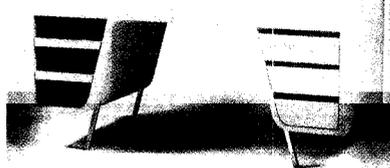
Interventions Qualité

- qualité produit,
- audit qualité (marques),
- assurance qualité,
- actions régionales,
- conseil auprès des artisans,
- audits AFAQ.

Ces actions de conseil ont représenté 256 interventions en 1997, et souvent dans le cadre d'opérations régionales. Soulignons une importante mission en Tunisie pour la mise en place d'un centre technique.

Opération VIA

Depuis deux ans, le Pôle Ameublement poursuit avec le VIA des actions en matière de validation de prototypes de meubles. Avec des créateurs sélectionnés par le VIA, il examine les aspects solidité, ergonomie et sécurité des projets, et confirme ou améliore les options techniques choisies en vue d'une présentation publique et d'un possible partenariat avec un industriel. Les conseils portent souvent sur l'adéquation fonctions / matériaux / assemblages, ainsi que sur l'amélioration de la solidité et de la sécurité.



VIA SM 98 Jean Marc Gady - AP 97 Spirit
Photo VIA/ D. Feintrénie

Actions spécifiques auprès des artisans ébénistes et tapissiers

Le Pôle Ameublement gère l'attribution de plusieurs marques de qualité spécifiques à ces professions :

• Labels de savoir-faire : les chartes de qualité AEF et ATF

Ce sont des labels commerciaux collectifs, lancés avec l'appui du ministère de l'Artisanat, s'appuyant tous deux sur une

charte en 15 points. Ils n'ont aucune dépendance syndicale et ont un régime associatif loi de 1901.

- **AEF : Artisans Ébénistes de France** : lancé en janvier 1993, ce label regroupe environ 160 ébénistes sur 42 départements. Il prouve un niveau élevé de savoir-faire, vérifié par un référentiel technique exigeant. Il donne la possibilité de faire enregistrer les beaux meubles dans un Répertoire National.

- **ATF : Artisans Tapissiers de France** : ce label, qui a juste deux ans, regroupe une vingtaine de tapissiers de qualité dont les travaux respectent un référentiel sur les règles de l'art.

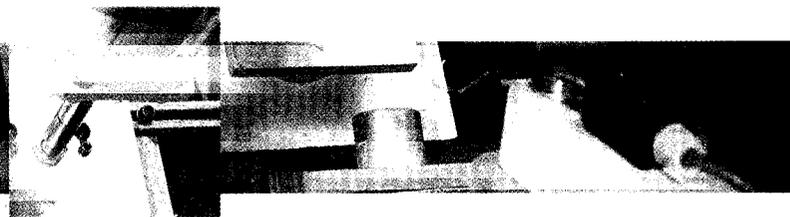
Ces deux labels reçoivent depuis janvier 1997, un fort appui logistique de la part de l'UNAMA qui leur prévoit un développement rapide.

• Actions en faveur des entreprises artisanales

- Les stages et audits d'aide à la rédaction des plans de mise en conformité des équipements, de même que les actions collectives d'aide à la mise en conformité, se poursuivent.

- À la suite de la mise au point d'un appui technique personnalisé pour la mise en conformité des modèles artisanaux de couchage en hauteur de fabrication traditionnelle, avec procédure adaptée d'examen de type, sept modèles ont pu être validés en 1997.

- Des experts ont analysé la conception et la réalisation de produits dits « de haute facture », destinés à des personnalités : une analyse sur un bureau contemporain, réalisée dans le cadre d'une présentation officielle à la foire de Niort, a été fort appréciée du ministère de l'Artisanat.



LA CERTIFICATION

Le Pôle Ameublement gère et contrôle plusieurs marques de qualité CTB et NF dont 210 entreprises sont titulaires.

Mobilier domestique

NF Meubles : 62

NF Sièges : 50

NF Cuisine, salle d'eau : 34

NF Mobilier d'extérieur : 1

Mobilier professionnel

NF Collectivité : 12

NF Éducation : 10

NF Santé : 1

CTB Sécurité Confortique : 14

Qualifal : 6

GS : 20

NF Ameublement -

Applications domestiques

Même si la distribution rencontrée au Salon du Meuble début 1998 est globalement optimiste, suite aux résultats 1997, le marché de l'équipement mobilier domestique n'a pas été meilleur qu'en 1996.

L'étude de repositionnement de la Marque s'est poursuivie. En concertation avec les professionnels, trois déclinaisons ont été conservées :

NF Référence : conformité aux normes Sécurité Solidité Durée,

NF X : exigences plus élevées, qualité des finitions et conformité AQ (l'appellation de cette catégorie reste à définir),

NF Prestige, basée sur les critères actuels, avec une garantie de 5 ans.

L'application sectorielle «meublant» a perdu des titulaires, notamment à la suite de dépôts de bilan.

L'application sectorielle «cuisine et salle d'eau» a intégré les exigences des nouvelles normes européennes. Si le nombre de titulaires est stable, le nombre de certificats délivrés a progressé de 40% ce qui témoigne du dynamisme des entreprises du secteur et du renouvellement important de leurs gammes de produits.

NF Mobilier Professionnel

Cette application a progressé de 10% environ grâce à une action d'information soutenue. L'application «Éducation» s'est stabilisée après la forte progression des années passées. L'application «Collectivité» a poursuivi son développement. L'application «Santé» démarre avec son premier titulaire.

CTB Bureau Sécurité Confortique

Les graves difficultés du secteur ont conduit à une reconfiguration du marché.

Cependant, les titulaires, qui représentent une part très significative de ce marché, ont malgré tout maintenu leur confiance à la marque en continuant à demander le droit d'usage pour leurs nouveaux produits.

Le journal **Sécurité Confortique** a été lancé. Les deux premiers numéros parus en 1997 ont été plébiscités par les professionnels qui y trouvent l'information de fond dont ils ont besoin.

GS

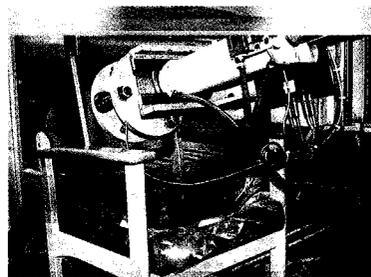
Trois nouveaux titulaires sont venus rejoindre cette marque pour laquelle le ZLS a confirmé sa confiance au CTBA.

Qualifal

La transformation en certification unitaire est en cours et devrait être effective en 1998, permettant ainsi de relancer cette application.

L'accréditation COFRAC

Le CTBA est accrédité sous le N° 5-011/97 par le COFRAC pour la certification de produits industriels. Le diplôme d'accréditation reçu le 5 mai 1997 couronne trois années d'efforts dans l'application de la norme NF EN 45011.



Steelcase Strafor, bureau TNT certifié depuis décembre 1997

L'ACCREDITATION COFRAC

Le CTBA est accrédité par le COFRAC pour des essais concernant les programmes suivants :

Programme 77-1 et 3

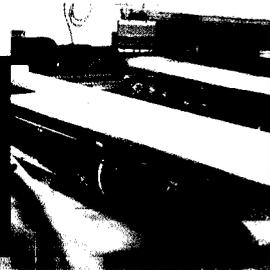
Essais de comportement au feu : produits d'ameublement rembourrés.

Programme T10

Essais mécaniques de sièges.



Le Pôle Productique du CTBA détient aujourd'hui un leadership international dans le domaine de la vision industrielle appliquée au matériau bois. Celle-ci permet de qualifier automatiquement la qualité de tout produit en bois massif, en vue d'optimiser le débit ou d'automatiser le classement qualitatif. Le Pôle a installé plus de trente systèmes à travers le monde. Dans ce cadre, le Centre développe non seulement une action de recherche, base de sa mission, mais assure également une activité croissante de constructeur de machines et d'installateur, en liaison avec des partenaires industriels.



DOMAINES D'ACTIVITÉ

Le Pôle Productique conçoit, réalise et met en service sur sites industriels des scanners optiques équipés notamment de caméras couleur. Il assure le SAV de systèmes de contrôle non destructifs «on line» permettant de qualifier l'aspect et la résistance mécanique, de mesurer les dimensions et analyser la forme de tous les produits en bois massif, sciés et/ou rabotés, durant leur processus de transformation - classement qualitatif des produits et débit optimisé (tronçonnage, défilage).

Le savoir-faire de base du Pôle productique consiste à traiter, dans une architecture informatique unique, les informations fournies par différents types de capteurs (caméras - N & B, couleur -, capteurs de mesure de distance, capteurs à rayons X, ...)

Le Pôle développe son activité au plan national et à l'international (plus de 60 %).

En complément, le Pôle a développé avec des sous-traitants spécialisés des activités périphériques pour mettre en œuvre des prototypes industriels en électronique, systèmes mécaniques spécifiques, logiciels d'application (classement automatique, débit optimisé).

Depuis plusieurs années, il coopère étroitement avec des constructeurs européens de machines à bois comme Grécon en Allemagne, Gec Alstom en Autriche et TM System A/S au Danemark.

LES TECHNOLOGIES MAÎTRISÉES PAR LE PÔLE PRODUCTIQUE

• Acquisition d'images

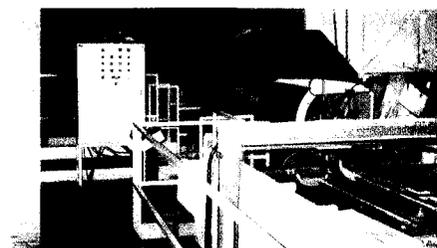
- Infrastructures mécaniques,
- Mise en œuvre de tout type de caméras (matricielles/linéaires, N&B/couleur),
- Intégration d'autres capteurs (caméras intelligentes, capteurs de mesures de distances sans contact, caméras thermiques, rayons X),
- Eclairages (direct, par diascopie, par laser, ...),
- Conditionnement industriel (électrique, régulation en température, normalisation CEM).

• Traitement d'images

- Simple (application type : contrôle d'objets manufacturés) automate de vision,
- PC sous windows, avec progiciel de traitement d'images de niveau moyen (application type : centrale de débit, Scanwood N&B),
- PC + carte d'acquisition + module de traitement + soft CTBA vision N&B,
- Hautes performances (application type : Scanwood couleur, Qualiscan) PC + processeurs de traitement de signaux (DSP) en architecture parallèle,
- intégration de processeurs dédiés (convolveurs rapides -INP 1000-) traitement en temps réel de la couleur et de la texture,
- contrôle en continu de la forme de produits à haute cadence (profilométrie).

• Intégration de systèmes

- développement d'interface opérateur sous Windows NT,
- gestion en temps réel de l'environnement (entrées/sorties, capteurs divers) ,
- intégration de réseaux locaux (Ethernet),



- solutions informatiques réparties (multi-PC en réseau) pour l'acquisition et le traitement de données décentralisées,
- connexion aux bases de données.

• **Informatique industrielle**

- automatisation de processus industriels (automates programmables, superviseurs),
- commandes d'axes (marqueurs jet d'encre, asservissements).

LES PRODUITS DU PÔLE PRODUCTIQUE

Produits	Fonction	Secteur d'activité	Essences
Scanwood Superscan Hawkeye	Tronçonnage	Deuxième transformation	Résineux Feuillus
Scanwood Scanner 2 D	Délimitage	Deuxième transformation	Résineux Feuillus
Hawkeye	Tri de lamelles	Deuxième transformation	Résineux
Scanwood débit 2 D	Optimisation de débit 2 D	Deuxième transformation	Feuillus
Qualiscan	Tri de sciages	Scierie	Résineux

Un certain nombre de produits sont en cours de développement industriel :

- **Qualiscan** pour le classement des sciages résineux,
- **Timber Grader** pour le classement des bois de structure de résineux,
- **Scanmatch** pour l'appareillage couleur et texture des bois feuillus dans les industries de seconde transformation.



**SCANWOOD LCS :
UNE PREMIÈRE EN 1997**

En 1997, le Pôle Productique a présenté à la LIGNA de Hanovre le **SCANWOOD LCS** (Laser Color Scanner), premier système de vision couleur appliqué à la détection automatique des singularités du bois.

Pour la première fois, un scanner couleur identifie les nœuds sains blancs à 150 m/min. Le dispositif d'analyse de cette installation est composé de caméras linéaires couleur et d'éclairage qui permettent une meilleure identification des singularités du bois (flèche, nœud sain, nœud noir, nœud cerné, poche de résine, bois bleuté). Les applications vont de la reconnaissance de couleur, pour des applications d'appareillage de teinte, au pilotage d'une installation de tri de haute capacité ou même de deux lignes de tronçonnage à haut débit fonctionnant en parallèle. Le Pôle Productique a ainsi pu développer de nouvelles applications à partir de Scanwood color :

- analyse de la couleur et de l'aspect esthétique de pièces de bois,
- tronçonnage optimisé à haut débit,
- classement qualitatif à cadence élevée.

Avec ce système, le Pôle s'est repositionné en tête de la compétition internationale. Fin 1997, il a été sollicité par l'un des plus gros constructeurs de Colombie Britannique, NEWNESS MACHINES, dans la région de Vancouver, pour développer le SCANWOOD LCS sur le continent Nord Américain.

Après une période de ralentissement, une nouvelle organisation du Pôle se met en place et relance la dynamique d'innovation. Le projet **Qualiscan**, destiné à automatiser le classement des sciages à fortes cadences, est relancé avec des échéances concrètes chez SIAT, et en Autriche chez SCHWEIGHOFER. Un contrat de développement technique et commercial a été passé avec GEC ALSTHOM Autriche.

RÉFÉRENCES INDUSTRIELLES
SCANNERS POUR LE SECTEUR BOIS

France

Menuiseries Pasquet
Escobois / Groupe Gascogne
Cluzant et Demolin
Menuiseries Grégoire
Espiet / Groupe Gascogne
L'Hospital / Groupe Gascogne
Imberty
Meubles Grange
SCA Provost
Durand Novestyl
Groupe Lapeyre / Cordier
Technipal

Australie

C.S.R

Autriche

Binder Holz

Canada

Les Chantiers de Chibougameau
Canadian Wood Works
Loewen Windows
EQMBO
CRIQ

Danemark

Velux 1
Velux 2
TM System
UC Limtrae
NJA Mobler

Finlande

Kaukas

Irlande

Forbairt

Nouvelle Zélande

Tasman Lumber

Pays Bas

Hak Wood
Bear Nijverdal

Pologne

TLH Polska
Swedwood / Ikea

République tchèque

Latec

Slovaquie

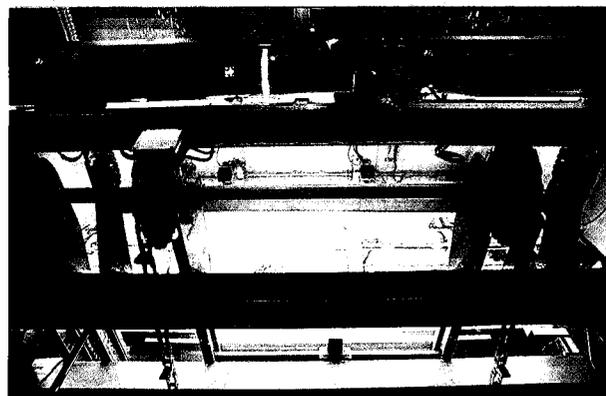
Selk AG

Suède

Langshytte

USA

Plum Creek
Dover Furniture
Blue Triangle
Florida Furniture
Ethan Allen
Paliser
York Casket



RÉFÉRENCE HORS DU SECTEUR BOIS

Arnould (matériel électrique) - Continental (pneumatiques) - Safe Ascoforges (sidérurgie)
Unimétal (sidérurgie) - Shell Chimie (chimie)



Les professionnels du bois et de l'ameublement doivent en permanence s'adapter et maîtriser les nouvelles technologies afin d'intégrer les tendances techniques, commerciales, réglementaires et organisationnelles.



L'activité formation du CTBA s'inscrit dans le cadre de ses missions de transfert de technologies vers les entreprises issues de ses actions de recherche et développement. Souvent aussi, elle constitue une réponse à des besoins exprimés par les professions qui sollicitent le CTBA à cet égard.

Le CTBA est ainsi en mesure de proposer une large gamme de stages couvrant tous les métiers du bois et de l'ameublement : exploitation forestière et scierie, technologie, structure, menuiserie et panneaux, ameublement, préservation, stratégie et vente, qualité. Les aspects réglementaire, sécurité et environnement sont de plus en plus pris en compte.

Ces stages sont assurés par des spécialistes qui évoluent quotidiennement en entreprise, connaissent parfaitement le milieu industriel et maîtrisent les nouvelles technologies par leur participation active aux travaux de recherche et développement du Centre.

L'apport théorique est toujours complété par des études de cas, des visites de laboratoires et des mises en situation sur outils de travail. Les stages sont effectués soit inter-entreprise dans les locaux du CTBA, d'après un catalogue de stages diffusé chaque année, soit intra-entreprise si une entreprise souhaite bénéficier d'une formation personnalisée. Cette dernière formule est de plus en plus prise.

En 1997, le CTBA a organisé 400 journées de stage et accueilli 1800 stagiaires. Une action a été engagée vers les magasins et grandes surfaces de bricolage.

Les formations en matière de classement des sciages, avec l'attribution de diplômes, continuent à se développer. Début 1998, ce sont près de deux cents classeurs confirmés qui ont obtenu leur diplôme.

Une formation analogue a été mise en place pour le classement des bois ronds et soixante stagiaires l'ont suivie en 1997. Un diplôme de classeur de bois ronds devrait être mis en place en 1998.

RÉFÉRENCES

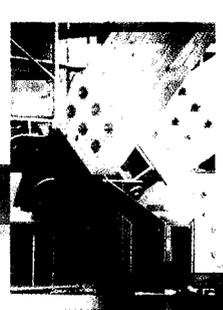
Gau,	Isorex,	Euro Lamellé,
Blocfer,	Apave Nord Picardie,	POINT P,
Rossignol,	Roi Tech,	BECOB,
Bruynzeel,	Egger Rol,	LEROY MERLIN,
Weisrock,	Domobois industrie,	etc...
Millet,	Termitox,	
Barlet,	Mydrin-Lambiotte,	



Le CTBA est engagé dans une politique volontariste en matière de recherche développement dans le domaine des sciences et industries du bois. Sa vocation de Centre Technique le conduit à privilégier les recherches liées aux préoccupations exprimées par les professions du bois et de l'ameublement, tout en anticipant les évolutions futures au travers de programmes prospectifs d'intérêt général.

Outre les études menées en interne, nombre de travaux sont conduits en collaboration avec des partenaires nationaux et internationaux dans un souci de complémentarité et de synergie.

Cette activité de recherche concourt à conforter la place du bois et de ses dérivés dans des applications de plus en plus diversifiées. L'impact des activités humaines sur l'environnement constitue une préoccupation majeure de société, systématiquement prise en compte dans l'innovation. Les efforts engagés dans ce sens ont été accrus en 1997 sur l'ensemble des axes de recherche du CTBA.



ÉTUDES ET RECHERCHES

L'ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ ÉTUDES ET RECHERCHES

L'activité études et recherches est restée stable en 1997. Elle représente le tiers de l'activité technique du CTBA. S'y ajoute un potentiel de recherche complémentaire, localisé hors du Centre mais géré et financé par le CTBA. Plus des 3/4 de cette activité a été conduite dans le cadre de contrats associant au CTBA des industriels et des laboratoires tiers. Au plan national, ces projets sont principalement soutenus par le ministère de l'Agriculture (DERF*), l'ADEME* et le ministère de l'Industrie.

Le CTBA est impliqué dans plusieurs contrats de recherche menés conjointement avec d'autres centres techniques industriels. Par ailleurs, des programmes CEA* - CTBA ont été poursuivis dans plusieurs domaines. Simultanément, le Centre a continué à travailler étroitement avec les principaux acteurs de recherche de la filière bois tels que le Réseau de laboratoires génie civil bois, le CIRAD-Forêt* de Montpellier, l'INRA* ou le LRBB*, au travers d'une participation active au programme concerté Bois-matériaux, cofinancé par l'ADEME et le ministère de l'Agriculture.

LES CONTRATS EUROPÉENS

Le CTBA est fortement impliqué dans des contrats européens qui ont représenté l'année passée 30 % des projets exécutés et interviennent pour 39 % du budget de recherche. La recherche normative reste significative : mise au point de méthodes d'essai, détermination de valeurs de référence.

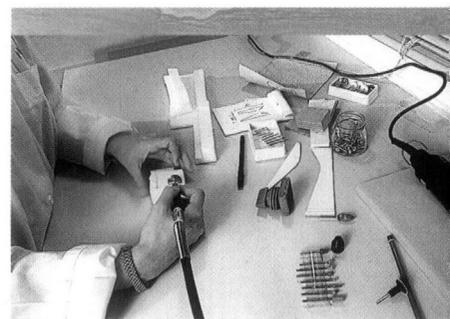
LA STRATÉGIE DE RECHERCHE

Le programme R&D s'articule autour de 12 fonctions thématiques, la thématique Environnement ayant un champ d'action transversal sur tous les axes de recherche.

Une première évaluation externe de l'activité étude a été réalisée en 1997, avec restitution lors du CTR*. Il en ressort un certain nombre de préconisations sur la conduite et l'évolution des fonctions de recherche dans une action prospective. Chaque fonction est évaluée tous les trois ans. En 1998, l'évaluation portera sur les thématiques Détecter, Qualifier, Coller, Construire-Assembler.

NOMBRE DE CONTRATS DE RECHERCHE EN 1997 PAR TYPE DE PROGRAMME EUROPÉEN :

AIR/FAIR :	8
Normes, Mesures & Essais :	4
CRAFT :	9
TIM/Brite-Euram :	2
Copernicus :	1
LIFE :	1
EURÉKA :	1
COST :	4
INFO - 2000 :	1
TOTAL :	31



LES FONCTIONS THÉMATIQUES DE RECHERCHE

Il en existe douze.

Exploiter

La fonction Exploiter concerne l'exploitation forestière proprement dite jusqu'à l'approvisionnement des centres de transformation. Les recherches sont orientées vers la rationalisation des méthodes d'exploitation forestière et l'étude des interactions sylviculture-exploitation forestière-environnement, avec la prise en compte des contraintes économiques.

Harmonisation des recherches dans le domaine de l'exploitation forestière et optimisation des méthodes d'exploitation au regard des contraintes de l'environnement et de l'économie

Cette étude a fait l'objet d'une action concertée avec 6 partenaires européens. Elle a porté sur l'élaboration d'un protocole commun pour l'étude des opérations de l'exploitation forestière, en conditions spécifiques de montagne ou de pente, ainsi que sur les impacts vis-à-vis des peuplements et des sols.

Sécher

La recherche porte surtout sur la qualification du séchage et les outils de métrologie ainsi que sur le développement des technologies de séchage.

Étude du taux d'humidité et du séchage des palettes en bois

Ce sujet, objet d'un programme européen associant 18 partenaires, a permis de cerner les besoins des utilisateurs en termes d'humidité, de qualifier ce paramètre au niveau unitaire et d'un lot, et de caractériser les procédés de séchage adaptés aux palettes.

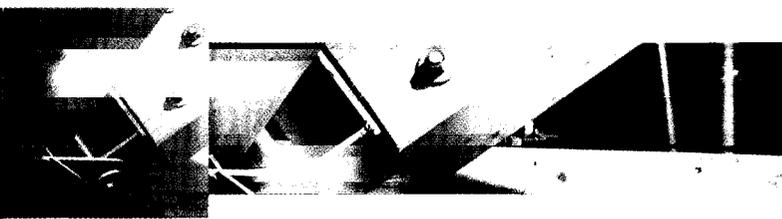
Détecter

La fonction Détecter concerne la conception et le développement de systèmes de détection de défauts et de singularités du bois massif et des matériaux à base de bois.

SCANWOOD : Dispositif de reconnaissance automatique des singularités du bois

Le scanner couleur, tel qu'il est utilisé dans sa version de base depuis quelques années au Pôle Productive du CTBA, permet de détecter automatiquement les défauts d'aspect sur les quatre faces d'une pièce de bois, notamment les nœuds, fentes ou poches de résine. Un capteur additionnel a été développé en 1997 dans le cadre du projet de recherche PROFILASER. Il contrôle la géométrie des pièces au défilé avec discrimination des manques de matière (éclats...). Ce même dispositif laser conduit à une meilleure détection des nœuds sains clairs. Ce type de matériel a trouvé très rapidement des applications industrielles.





Qualifier

La fonction Qualifier couvre l'étude du comportement mécanique du bois massif et des matériaux dérivés à base de bois. Le comportement mécanique du bois massif est étudié sous deux aspects : les interactions entre la sylviculture et les propriétés mécaniques du matériau et l'amélioration des méthodes de classement pour une utilisation du bois en structure.

Dans le cas des matériaux composites à base de bois (contreplaqués), l'approche mécanique consiste à développer les méthodes de caractérisation du comportement physique et à améliorer les performances des matériaux.

Méthodes de classement des bois de structure par des techniques non destructives

Cette étude a permis de mettre au point un dispositif à rayons X pour le classement mécanique des bois. Cette technologie particulièrement performante conduit à multiplier par 5 le rendement en classe supérieure par rapport au classement visuel.

Usiner

La fonction transversale Usiner concerne tous les métiers de la transformation du bois et de ses dérivés. La qualité finale du produit est fortement dépendante de la qualité des états de surface.

Les travaux reposent sur l'amélioration de la qualité des surfaces usinées et des performances des matériels d'usinage.

Préserver

La fonction Préserver consiste à améliorer la résistance biologique du bois et des matériaux dérivés tout en réduisant l'impact environnemental des produits de traitement ainsi que celui des techniques de préservation. La recherche couvre les méthodes de préservation à faible impact environnemental, les méthodes de lutte antitermite et les recherches pré-normatives et réglementaires.

Revêtir

La fonction Revêtir concerne les finitions pour ouvrages extérieurs afin d'augmenter la durabilité des finitions transparentes, et les finitions pour utilisation à l'intérieur afin d'améliorer la productivité et l'économie d'énergie.

Utilisation du traitement plasma pour l'amélioration de l'adhérence des colles et des revêtements pour bois

Ces recherches ont porté sur l'amélioration de l'accrochage des finitions extérieures sur le bois par activation de surface au moyen d'un traitement plasma, tel qu'il est utilisé actuellement dans l'industrie textile.

Mise au point de résines aqueuses photopolymérisables par rayonnement UV

De nouvelles résines à faible impact environnemental ont été développées. Elles sont réticulées par rayonnement ultraviolet et destinées à entrer dans la composition de vernis UV aqueux satisfaisant aux exigences de l'ameublement sur le plan des performances et de l'esthétique.



Coller

La fonction Coller vise à identifier les possibilités d'assemblage par collage, à caractériser le comportement physico-mécanique et à fiabiliser les procédés de collage.

Les actions portent sur l'optimisation des produits et surfaces, le collage multimatériaux et sur les procédés de collage.

Mise au point d'une presse HF 50 ohms industrielle et définition des facteurs d'échelle permettant de prévoir la puissance d'une installation

Cette étude a permis de mettre en évidence et de quantifier l'apport du système 50 ohms sur le collage haute fréquence. L'influence des paramètres de mise en œuvre, des caractéristiques des bois et des natures de colles a pu être identifiée en vue du dimensionnement d'installations pour des applications industrielles variées : lamellé-collé, panneau, carrelé de menuiserie.

Utilisation des eaux de lavage contenant des colles aminoplastes dans le mélange collant : influence sur la qualité finale du collage

Le nettoyage des encolleuses engendre la production d'une quantité importante d'eaux de lavage. L'évacuation de ces effluents vers les stations de traitement coûte cher aux entreprises. Cette étude démontre que le recyclage des eaux de lavage pour réaliser des nouveaux mélanges collants est techniquement possible et très satisfaisant.



Construire-Assembler

La fonction Construire-Assembler constitue une composante essentielle du développement du CTBA dans la construction qui se concrétisera par l'implantation prochaine du Pôle Construction à Bordeaux. Cette fonction s'appuie sur des thématiques spécifiques telles que Qualifier, Revêtir, Coller, Préserver, Environnement.

Construire-Assembler s'articule autour de quatre axes de recherche :

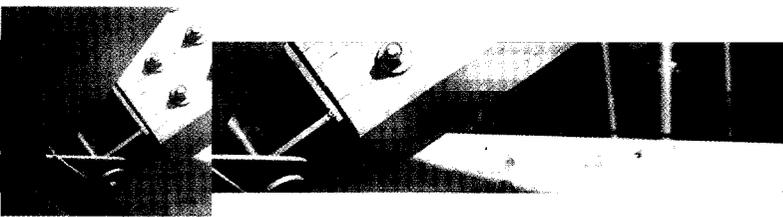
- la mécanique des assemblages,
- la mécanique des structures,
- les aspects thermique - acoustique - feu,
- la conception multitechniques.

Développement d'un outil d'aide au choix de solutions constructives bois en phase précoce de conception

Une base de connaissances, intégrant les différentes solutions constructives bois adaptées à chaque fonction du bâtiment, a été constituée. Un système expert destiné aux maîtres d'œuvre non spécialisés dans l'emploi du matériau bois a aussi été développé.

Guide d'information sur le matériau bois

Une base de données ainsi qu'une maquette de CD-Rom ont été réalisées afin de porter à la connaissance des prescripteurs les informations d'ordre technique, réglementaire ou commercial pour une bonne utilisation du matériau bois dans la construction.



Élaborer

La fonction Élaborer concerne différents aspects de la valorisation du matériau bois ainsi que les méthodes d'amélioration de ses propriétés intrinsèques en intégrant le devenir du matériau, en service et en fin de vie.

Elle se décompose en trois thèmes :

- l'élaboration de nouveaux adjuvants plus spécifiques d'une propriété recherchée en tenant compte des préoccupations environnementales,
- l'élaboration des techniques d'activation physico-chimique du matériau bois afin d'améliorer la rétention d'adjuvants susceptibles d'accroître certaines performances,
- l'élaboration de procédés de mise en œuvre pour conférer au matériau créé une fonction déterminée.

Concevoir en Ameublement

La fonction Concevoir en Ameublement se rapporte à l'étude et à l'optimisation de chacune des performances d'un produit. Elle intègre l'identification des relations entre les différentes caractéristiques du produit par une démarche de conception globale. Il s'agit de réaliser des simulations sur l'ensemble du produit et d'évaluer rapidement l'influence d'une modification pour raccourcir les délais de développement des nouveaux produits.

Système expert de recherche d'informations réglementaires et ergonomiques

Ce sujet d'étude a permis de mettre au point un outil informatique convivial destiné à guider les designers et ingénieurs de bureaux d'étude dans l'identification des critères ergonomiques et de sécurité des produits nouveaux. Ce système expert prend en compte l'aspect normatif et réglementaire ainsi que les règles de l'art connues et fait l'objet d'une mise à jour périodique.

Environnement

La fonction Environnement a pour objet la connaissance et la réduction des impacts environnementaux des produits des secteurs bois et ameublement au cours des différentes phases de leur cycle de vie.

Elle s'attache à développer des adjuvants propres et performants, en adaptant des procédés correspondants.

Les axes de recherche sont structurés selon des critères de : ressource, transformation, produits en service, produits en fin de vie et analyse du cycle de vie.

Bois traités en milieu aquatique

Cette étude a permis d'évaluer le comportement environnemental en milieu aquatique de bois traités CCA ou traités par des produits de substitution (contact permanent ou semi-permanent avec l'eau douce ou l'eau de mer). L'étude a également comporté des tests marins d'écotoxicologie réalisés sur des micro crustacés et des algues marines. Une évaluation de la génotoxicité des lixiviats a complété les tests de toxicité aiguë et chronique.

Plan environnement entreprise : déclinaisons sectorielles bois et ameublement

Le Plan environnement entreprise est un guide général développé par l'ADEME pour permettre aux PME la mise en place d'une véritable «gestion environnementale». Le PEE* fait l'objet de déclinaisons sectorielles bois-ameublement. Des compléments axés sur les principaux problèmes environnementaux de chaque secteur ont été édités. Une seconde phase consistera à valider ces adaptations par des opérations pilotes.*

SIGLES

*DERF :

Direction de l'espace rural et de la forêt (ministère de l'Agriculture)

*ADEME :

Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

*CTI :

Centre technique industriel

*CEA :

Commissariat à l'énergie atomique

* CIRAD-Forêt :

Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement - Département forêt

*INRA :

Institut national de recherche agronomique

*LRBB :

Laboratoire de rhéologie du bois de Bordeaux

*CTR :

Comité technique de la recherche

* PEE :

Plan environnement entreprise

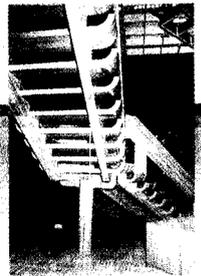


Le Bureau de normalisation du bois et de l'ameublement (BNBA), intégré au CTBA, anime et coordonne les travaux de normalisation du bois et de ses produits dérivés et de l'ameublement.

En 1997, le BNBA a :

- participé à 261 réunions de normalisation,
- géré 54 commissions nationales et 25 commissions européennes.

36 normes ont été publiées.



MISSIONS DU BNBA

recenser les besoins en normalisation et en préparer les programmes,
constituer, animer et réunir les commissions de normalisation française (commissions ouvertes à tous),
établir les projets de normes jusqu'à leur phase finale avant publication (enquête probatoire diffusée par l'AFNOR),
mettre en révision, si nécessaire, les normes anciennes,
maintenir le contact, non seulement avec toute l'interprofession et les industries ou branches professionnelles connexes, mais aussi avec tous les partenaires intéressés.

ACTIONS

Ces attributions le conduisent nécessairement à :

- renseigner les professionnels sur le contenu et la signification des normes,
- suivre, participer, animer les travaux de normalisation nationaux, européens (CEN) ou mondiaux (ISO),
- collaborer au travail d'établissement des cahiers des charges de la Commission Centrale des Marchés de l'État en participant à plusieurs Groupes Permanents d'Étude des Marchés (GPEM),
- siéger dans de nombreuses commissions (AFNOR, AIMCC, CNPF, CSTB, Commission Générale de Normalisation du Bâtiment DTU, Commission de la Sécurité des Consommateurs...),
- participer à l'activité de certification du CTBA, de l'AFNOR, ... celle-ci étant toujours étroitement liée à la mise en application de

normes ou de documents normatifs, même quand il ne s'agit pas de marques NF.

Il doit aussi :

- suivre l'évolution de la réglementation européenne et l'analyser,
- surveiller les textes de normes des pays voisins, les analyser ou les faire analyser,
- préparer, avec les acteurs intéressés, la stratégie normative nationale dans le contexte européen,
- prendre des initiatives pour apporter notamment à l'industrie son appui, la positionner en Europe,
- s'organiser pour être présent là où il faut en Europe auprès des instances jouant un rôle dans la normalisation et la réglementation technique à vocation européenne,
- organiser son réseau de correspondants dans toute l'Europe.

Le BNBA ne peut se contenter de se limiter à l'établissement de textes dans son domaine. Son rôle nécessite une veille normative générale qui représente plus de 20 % de son activité dans des secteurs divers.

Le BNBA est présent, par ailleurs, dans les :

- réunions de concertation entre bureaux de normalisation,
- réunions d'orientations stratégiques, COS bâtiment, COS matériaux, COS habitat, sports, loisirs et celui de la chimie (supprimé en fin 1996) organisées par l'AFNOR,
- les commissions générales du bâtiment (CGNORBAT).



NORMES PUBLIÉES EN 1997

- EN 844-2** Bois ronds et bois sciés - Terminologie - Partie 2 : Termes généraux relatifs aux bois ronds (NF B 53-601-2)
- EN 844-4** Bois ronds et bois sciés - Terminologie - Partie 4 : Termes relatifs à la teneur en humidité (NF B 53-601-4)
- EN 844-5** Bois ronds et bois sciés - Terminologie - Partie 5 : Termes relatifs aux dimensions des bois ronds (NF B 53-601-5)
- EN 844-6** Bois ronds et bois sciés - Terminologie - Partie 6 : Termes relatifs aux dimensions des bois sciés (NF B 53-601-6)
- EN 844-7** Bois ronds et bois sciés - Terminologie - Partie 7 : Termes relatifs à la structure anatomique du bois (NF B 53-601-7)
- EN 844-8** Bois ronds et bois sciés - Terminologie - Partie 8 : Termes relatifs aux singularités des bois ronds (NF B 53-601-8)
- EN 844-9** Bois ronds et bois sciés - Terminologie - Partie 9 : Termes relatifs aux singularités des bois sciés (NF B 53-601-9)
- EN 1309-1** Bois ronds et bois sciés - Méthodes de mesure des dimensions - Partie 1 : Bois sciés (NF B 53-612-1)
- EN 1310** Bois ronds et bois sciés - Méthode de mesure des singularités (NF B 53-613)
- EN 1311** Bois ronds et bois sciés - Méthode de mesure des altérations biologiques (NF B 53-614)
- EN 1312** Bois ronds et bois sciés - Détermination du volume d'un lot de sciages (NF B 53-016)
- EN 1313-1** Bois ronds et bois sciés - Ecart admissible et dimensions préférentielles (NF B 53-624-1)
- EN 1315-1** Classement dimensionnel - Partie 1 : Bois ronds feuillus (NF B 53-670-1)
- EN 1315-2** Classement dimensionnel - Partie 2 : Bois ronds résineux (NF B 53-670-2)
- EN 1316-1** Bois ronds feuillus - Classement qualitatif - Partie 1 : Chêne et hêtre (NF B 53-671-1)
- EN 1316-2** Bois ronds feuillus - Classement qualitatif - Partie 2 : Peuplier (NF B 53-671-2)
- EN 1316-3** Bois ronds feuillus - Classement qualitatif - Partie 3 : Frêne et érable (NF B 53-671-3)

RELATIONS

Dans l'accomplissement de sa mission, le BNBA est en rapport sur le plan national avec tous les autres bureaux de normalisation et, de façon continue, avec l'Association française de normalisation (AFNOR), cette dernière étant seule habilitée à lancer «l'Enquête Probatoire» et «la Procédure d'homologation des normes» et étant par ailleurs, le membre français des organismes de normalisation internationale CEN et ISO.

Des rapports existent avec les autres organismes et, principalement, BSI (Grande-Bretagne), DIN (Allemagne), SIS (Suède), UNI (Italie), de même qu'avec le Comité européen de normalisation (CEN à Bruxelles).

Le BNBA a également des contacts dans les principaux centres étrangers du bois et de l'ameublement : Belgique (CTIB) - Allemagne (BAM de Hambourg, Laboratoire d'essai de portes et fenêtres de Rosenheim) - Royaume-Uni (TRADA, FIRA, BRE) - Pays-Bas (TNO) - Portugal (CTIMM) - Espagne (AITIM / AIDIMA) - Suède (MÖBELINSTITUTE, Laboratoire de l'ameublement) - Italie (ITL), etc.

BOIS - PRODUITS À BASE DE BOIS

Le BNBA consacre 67 % de ses activités à ce secteur.

Portes et fenêtres

Le Comité technique européen CEN/TC 33 «Portes et fenêtres» dont la présidence est assurée par le CTBA, est un Comité très important. Il est constitué de 6 groupes de travail, soutenus par les secteurs professionnels français. Tous les domaines concernés donnent lieu, à un niveau ou à un autre, à une activité de normalisation importante.

• Travaux CEN

- Présidence du CEN TC/33,
- Coordination des 6 groupes de travail du CEN/TC 33,
- Préparation des mandats communautaires en vue de leur application au futur marquage CE des produits du bâtiment.

• Travaux ISO

- Surveillance de l'activité ISO dans le même domaine. Le BNBA a obtenu une restructuration du Comité technique ISO/TC 16 «Portes et fenêtres» (présidence et secrétariat Norvégien).

• Travaux français

- Prise en main, depuis juillet 1997, de la Commission française «Miroir - Portes et fenêtres» tenue par l'AFNOR jusqu'à cette date. Cela a été fait avec l'appui du SNFM et l'accord des autres syndicats (Plastique et métal),
- Participation aux travaux de normalisation menuiserie/miroiterie (DTU 39).

Escaliers

• Travaux CEN

- Animation et gestion technique du sous-groupe européen CEN/TC 175/WG3/TG7 sur ce thème, à la demande de la profession. Fin 1997, un seul texte était au programme.

Bois ronds et bois sciés

Principalement orienté sur des activités européennes, le BNBA n'en assure pas moins la gestion des travaux spécifiques nationaux. Il soutient, par ailleurs, la réforme de la normalisation mondiale.

• Travaux CEN

- Animation et secrétariat du Comité européen CEN/TC 175 (Présidence FNB),
- Co-secrétariat du Groupe de Travail 2 «Bois ronds et bois sciés» (avec l'Allemagne), Présidence CTBA et Allemagne,
- Suivi des travaux relatifs aux normes de terminologie du bois et de séchage.

• Travaux ISO

- Suivi actif des travaux Russo-Suédois et participation à la réforme de structure de ce Comité ISO/TC 55.

• Travaux français

- Soutien par le BNBA de la demande d'inscription du Douglas dans les textes européens.



Panneaux à base de bois

Après 10 ans de silence, le thème du «Lamibois», dénommé également LVL «Laminated Veneer Lumber», est de nouveau d'actualité. Une première réunion tenue fin 96 peut laisser supposer l'établissement d'un programme soit français, soit européen, soit international. Trois réunions informelles ont eu lieu en 1997 pour préparer le dossier européen. Ce thème a été affecté au Comité technique TC 112 avec création d'un nouveau Groupe de Travail n° 10. Les travaux seront présidés par le BNBA.

• Travaux CEN

- Remise en cause par la France du projet européen pr EN 12369 «Valeurs caractéristiques pour produits établis (Panneaux)» : mobilisation forte nationale du secteur contreplaqué.
- Publication en 1997 des normes d'exigences des principaux panneaux.

• Travaux français

- Réactualisation des normes nationales,
- Examen du contenu des normes, DTU de mise en œuvre, en vue de l'application des normes européennes.

Structures en bois et bois de structure

Le programme européen dans ce domaine est, sinon achevé, du moins très avancé.

Les demandes de la Communauté pour la mise en application de la Directive européenne «Produits de construction» ont exigé de la part des acteurs du CEN/TC 124 «Structures en bois» l'examen du projet de Mandat «M 112».

Nous entrons dans la phase dite réglementaire, c'est-à-dire la préparation des parties harmonisées des normes sur lesquelles le marquage CE sera basé. Cette activité très complexe a été suivie par le BNBA en 1997. Les deux prochaines années seront consacrées aux aspects réglementaires dans les normes. Faute de consensus national, la mise à jour de la norme NF B 52-001 «Règles d'utilisation des bois dans la construction» n'est pas parvenue à son terme en 1997.

• Travaux CEN

- Préparation de la réponse au Mandat M 112 (partie des normes européennes à harmoniser, c'est-à-dire : aspect réglementaire). La France a manifesté son objection à certaines orientations proposées par la Commission Technique Européenne CEN/TC 124.
- Remise en cause par la France de certaines méthodes d'essai imprécises.

• Travaux ISO

Surveillance du redéploiement des travaux ISO avec le Bloc Pacifique semblant vouloir s'attaquer aux textes européens.

• Travaux français

Réexamen par certaines professions d'exigences contenues dans NF B 52-001 après l'enquête nationale.

Durabilité du bois

L'année 1997 peut être considérée comme année de transition, marquée par l'absence de président au CEN/TC 38 et la recherche de soutien financier auprès des intéressés directs à la normalisation qui ont perturbé les travaux.

• Travaux Français

Adoption de la norme NF B 50-105-3.

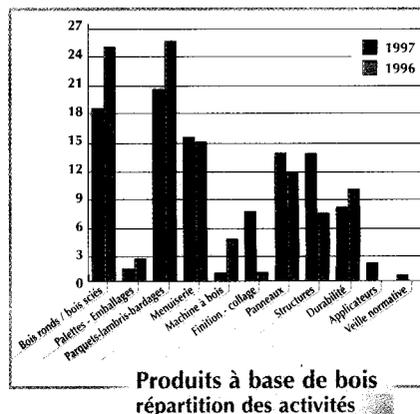
Planchers - Parquets - Revêtements de sol en bois

• Travaux CEN

- Animation et secrétariat de nombreux groupes.
- Premiers textes techniquement achevés (essais et normes de produits).
- Création d'un groupe n°3 au sein du CEN/TC 112/WG7 sur le thème : «Revêtements de sol à placages bois» animé par la Belgique avec forte implication française : profession, CTBA et BNBA.
- Suivi très marqué au sein du CEN/TC 134-SC2 de la commission «Revêtements de sols stratifiés» avec invitation de ce groupe au CTBA à Bordeaux en 1997, et campagne d'essai au CTBA.

NORMES PUBLIÉES EN 1997

- EN 300** Panneaux de lamelles minces, longues et orientées (OSB) - Définition, classification et exigences (NF B 54-115).
- EN 312-5** Panneaux de particules - Exigences. Partie 5 : Exigences pour panneaux travaillants, utilisés en milieu humide (NF B 54-114-5).
- EN 312-7** Panneaux de particules - Exigences. Partie 7 : Exigences pour panneaux travaillants sous contrainte élevée utilisés en milieu humide (NF B 54-114-7).
- EN 622-1** Panneaux de fibres - Exigences. Partie 1 : Exigences générales (NF B 54-051-1).
- EN 622-2** Panneaux de fibres - Exigences. Partie 2 : Exigences pour panneaux durs (NF B 54-051-2).
- EN 622-3** Panneaux de fibres - Exigences. Partie 3 : Exigences pour panneaux mi-durs (NF B 54-051-3).
- EN 622-4** Panneaux de fibres - Exigences. Partie 4 : Exigences pour panneaux isolants (NF B 54-051-4).
- EN 622-5** Panneaux de fibres - Exigences. Partie 5 : Exigences pour panneaux obtenus par procédés à sec (MDF) (NF B 54-051-5).
- EN 636-1** Contreplaqué - Exigences. Partie 1 : Exigences pour contreplaqué utilisé en milieu sec (NF B 54-161-1).
- EN 636-2** Contreplaqué - Exigences. Partie 2 : Exigences pour contreplaqué utilisé en milieu humide (NF B 54-161-2).
- EN 636-3** Contreplaqué - Exigences. Partie 3 : Exigences pour contreplaqué utilisé en milieu extérieur (NF B 54-161-3).



NORMES EUROPÉENNES PUBLIÉES EN 1997

NF EN 84 Produits de préservation du bois -
Épreuves de vieillissement accéléré avant
essais biologiques (X 41-570)

XP ENV 12404 Durabilité du bois et des matériaux
dérivés du bois - Évaluation de l'efficacité
d'un fongicide de maçonnerie pour
empêcher le développement dans le bois
de la mûre *Serpula Lacrymans*
(Shumacher ex Fries) S.F. Gray (X 41-557)

NF EN 1014-3 Produits de préservation du bois -
Créosote et bois créosoté - Méthodes
d'échantillonnage et d'analyse - Partie 3 :
Détermination de la teneur en
benzo(a)pyrène dans la créosote
(T 72-072)

NF X 40-103 Produits de préservation -
Critères physico-chimiques

• Travaux français

- Achèvement du DTU 51.11 avec la définition du terme parquet.

Lambris et bardages en bois

Travaux soutenus au sein du groupe européen dont le premier texte en préparation est techniquement prêt.

Emballages - Palettes

Le BNBA a la responsabilité du secrétariat du groupe européen CEN/TC175/WG3/TG4 et prépare les textes en anglais et en français, avec l'appui du département technique du CTBA.

• Travaux européens

Les trois projets de normes en préparation ont été acceptés cette année pour vote formel, ce qui laisse prévoir leur publication fin 1998 ou début 1999.

AMEUBLEMENT

Les travaux dans ce secteur représentent 33 % des activités du BNBA.

Le BNBA a, cette année encore, consacré une grande partie de son activité aux travaux de normalisation européenne menés au sein du CEN/TC 207 «Meuble» et de ses 23 groupes.

Après huit années de travail au sein des différents groupes, la progression importante dans l'évolution des thèmes au programme de travail que l'on avait déjà pu constater ces dernières années s'est confirmée en 1997 puisque, sur 89 sujets :

- 23 normes européennes ont été publiées, dont 4 en 1997,
- 2 projets ont été soumis à l'enquête,
- 5 projets ont été soumis au vote formel,
- 23 projets ont été finalisés sur le plan technique et devraient être soumis au vote formel au début 98.

Ceci a représenté un travail important de consultation au niveau national pour la formulation des points de vue français et la traduction de textes.

Sur le plan français, le BNBA a la charge des commissions françaises de normalisation correspondant aux différents types de meubles (cuisines, bureau, de petite enfance, de collectivité, à usage domestique...).

L'activité dans ces commissions consiste à relayer les travaux européens avec la préparation et la transcription des positions françaises et également élaborer des normes françaises ou les réviser. Il est à noter que les activités de normalisation dans ce domaine sont principalement consacrées aux aspects sécurité.

Travaux CEN

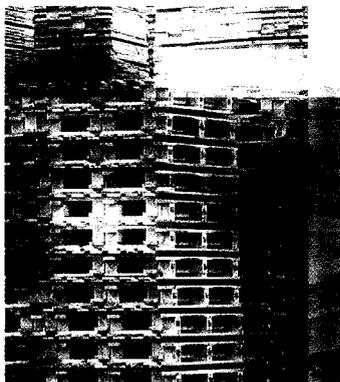
• Mobilier domestique

Les travaux ont porté sur la finalisation du contenu technique de deux projets relatifs aux spécifications de sécurité des tables et sièges. En ce qui concerne le mobilier de petite enfance, 1997 a été consacré à la poursuite de la mise au point des projets concernant les parcs et meubles à langer et les lits pliants. Des travaux de révision de l'ENV 1178-1 et 2 concernant les chaises hautes ont également été entrepris.

Enfin, il faut souligner une progression notable dans le secteur des lits et matelas dont le programme de travail est maintenant achevé avec une norme publiée sur les dimensions, et deux projets très avancés concernant les exigences de sécurité et les caractéristiques fonctionnelles.

• Mobilier de bureau

Bien que les travaux progressent lentement, on a pu cependant noter, ces deux dernières années, un avancement des textes concernant notamment les sièges de bureau, dont trois projets ont été acceptés à l'issue de l'enquête européenne, et les cloisons dont deux projets ont également été acceptés.



Meubles L...



• Mobilier d'extérieur

Dans ce secteur également, où la France éprouve des difficultés à faire prévaloir son expérience, on a constaté une évolution dans la progression des textes : une norme sur les exigences générales de sécurité des sièges et tables a été publiée en 1997 ; un projet sur les exigences et essais mécaniques des tables a été accepté à l'issue de l'enquête européenne ; les exigences et essais mécaniques des sièges vont faire l'objet d'une norme expérimentale en attendant la finalisation des travaux actuellement en cours sur les chiliennes.

• Mobilier scolaire et de collectivité

Après plusieurs années d'un travail important et difficile, un projet concernant le mobilier scolaire a pu être mis au point, les difficultés rencontrées provenant principalement de différents concepts ergonomiques sur les postes de travail.

Des travaux ont également été menés sur les accessoires scolaires, les lits superposés à usage de collectivité, les sièges assemblés et les sièges en rangées.

• Essais de comportement au feu

Les travaux se poursuivent avec l'étude de sources d'inflammation plus importantes que la cigarette et l'allumette, qui font déjà l'objet de normes européennes.

La Communauté a engagé des fonds permettant à des laboratoires d'essai européens de pratiquer des expériences pour approfondir les connaissances, tant pour les sources d'inflammation elles-mêmes, que les conséquences qui en résultent dans un incendie (propagation, gaz...).

Par ailleurs, les premières méthodes d'essai normalisées donnent lieu à une nouvelle étude de recherche pour vérifier la reproductibilité et la répétabilité des essais.

• Finitions

Des normes et projets ISO sont en cours d'examen afin d'être repris en normes européennes. C'est ainsi que 1997 a vu la publication de trois normes concernant la résistance des surfaces aux liquides froids, à la chaleur sèche et à la chaleur humide.

• Verre

Des travaux sont menés sur cet important aspect sécurité sous l'égide du Danemark. Le BNBA avec le CTBA, l'UNIFA et les professionnels du verre suivent ce dossier avec intérêt.

Travaux français

La publication des normes européennes concernant le mobilier de cuisine a amené la commission de normalisation à revoir le contenu de ses anciennes normes nationales pour reprendre, dans un texte particulier, les exigences de performances non considérées dans les textes européens.

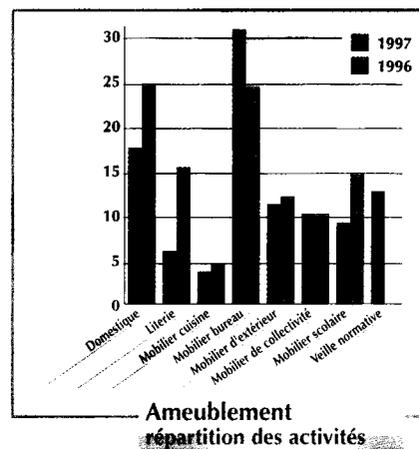
Deux normes ont été publiées cette année : une concernant les dimensions fonctionnelles des sièges et tables pour établissements d'enseignement et une deuxième concernant les sièges de travail de bureau.

À noter que ces textes, publiés sous forme de normes expérimentales compte tenu du statu quo, s'inspirent largement des textes en préparation au niveau européen. Leur publication a été rendue nécessaire au risque de voir l'industrie française pénalisée.

D'autre part, depuis la publication du décret 95-949 du 25 août 1995 relatif à la prévention des risques résultant de l'usage des lits superposés destinés à être utilisés dans les lieux domestiques ou en collectivité, le BNBA a pris en compte les difficultés rencontrées par les professionnels dans l'application de ce texte et a finalisé, tout début 1997, une norme afin de mettre en phase la normalisation et le décret. Une action des pouvoirs publics est attendue afin de permettre la publication de cette norme et sa cohabitation avec le décret, ce qui semble en bonne voie.

Travaux ISO

Bien que l'activité ait été encore très ralentie en 1997 dans l'attente de la finalisation des travaux européens, la pression exercée par les américains et canadiens conduira certainement à une reprise des travaux ISO en 1998, avec une première action dans le domaine du mobilier de bureau.



NORMES PUBLIÉES EN 1997

- EN 581-1** Mobilier d'extérieur - Sièges et tables à usage domestique, collectif et de camping - Partie 1 : Exigences générales de sécurité (D 61-061-1)
- EN 12720** Meubles - Évaluation de la résistance des surfaces aux liquides froids (D 60-051-1)
- EN 12721** Meubles - Évaluation de la résistance des surfaces à la chaleur humide (D 60-051-2)
- EN 12722** Meubles - Évaluation de la résistance des surfaces à la chaleur sèche (D 60-051-3)



CTBA

our communiquer ses compétences et promouvoir ses services, le CTBA organise ou participe à des événements professionnels variés grâce auxquels il rencontre ses partenaires : salons, congrès, journées d'information, conférences de presse...

Par ailleurs, il met son savoir-faire en matière de traitement de l'information au service des entreprises.

Son unité Veille technologique s'appuie sur sa longue expérience en matière de collecte, d'analyse, de synthèse et de diffusion de l'information scientifique, technique, commerciale et réglementaire.



INFORMATION

• Bibliothèque

La bibliothèque, ouverte à tous les publics, gère le fonds documentaire du CTBA. Elle contient 7000 ouvrages, 250 périodiques, 500 rapports de recherche, 100 thèses, 4500 traductions, 1000 diapositives...

Elle a reçu 2000 visiteurs en 1997.

Elle propose aux professionnels **Technic Info**, qui permet des recherches bibliographiques dans la base de données et fournit les documents sélectionnés.

• Renseignements techniques

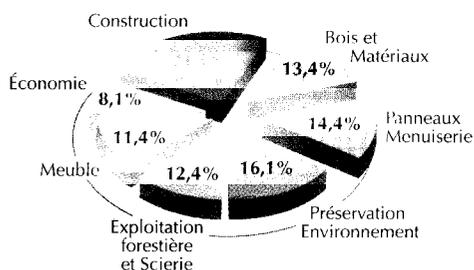
Le CTBA a reçu près de 15 000 demandes d'informations techniques (adresses, produits agréés, renseignements techniques, etc.) par courrier, téléphone, fax, serveur vocal et Internet.

• Base de données

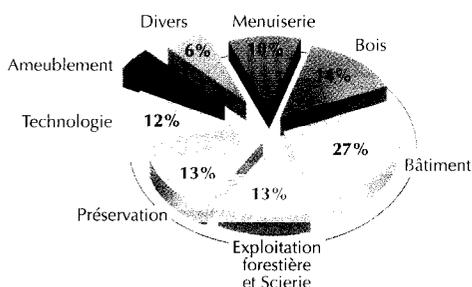
La base de donnée **Presse CTBA** s'est enrichie de 1722 fiches bibliographiques.

• Édition

En 1997, le CTBA a vendu 9600 ouvrages. Ses clients sont essentiellement des professionnels et des enseignants, mais aussi des particuliers.



Répartition des domaines couverts par la base de données



Répartition des ventes d'ouvrages par secteur d'activité

OUVRAGES PUBLIÉS EN 1997

- Le guide des essences de bois (CTBA/EYROLLES)
- Trois outils portatifs : scie à chaîne, débroussailluse, taille-haies (CTBA/ France Agricole)
- Recueil des procédures de qualification de la pose des vitrages
- 21 plans-types de poutres droites en bois
- Guide de la sécurité contre l'incendie et l'explosion - Industries du bois et de l'ameublement (CTBA/ INERIS)
- Les termites dans la construction : diagnostic et traitement

• Veille technologique

Le CTBA a mis en place plusieurs programmes de veille technologique : finitions sur bois, préservation et technologies alternatives et menuiseries, qui permettent de localiser les informations, de les analyser et de les restituer sous une forme directement exploitable.

Les industriels qui passent ces contrats de veille technologiques ont ainsi la possibilité de surveiller les marchés de leurs produits, les innovations, la réglementation, la normalisation, les brevets et les recherches en cours.

COMMUNICATION

Grâce aux salons, congrès et journées d'information nationaux et internationaux, CTBA communique avec ses clients et diffuse des informations sur ses savoir-faire et ses services.

• Salon du Meuble - Approfal - Assemblée Générale NF à Paris - janvier 1997

Chaque année, le CTBA participe au Salon du meuble et fait la promotion de la marque NF Ameublement. Il y rencontre les fabricants de meubles certifiés.

L'assemblée générale de la marque NF récompense les négociants les plus méritants. Le salon Approfal concerne plus particulièrement les fabricants de composants du meuble. Le CTBA y présente sa gamme de prestations de services : conseil, essais, certification de produit, qualité, etc. en matière d'ameublement, mais aussi de sciage.

• Prismeurope à Arcachon - janvier 1997

Ce salon régional concerne tous les professionnels des mesures et essais. Le CTBA a présenté ses laboratoires et ses différents types d'essais pour les professionnels du bois et de l'ameublement.

• Interzum à Cologne - mai 1997

Les équipes du Pôle Ameublement du CTBA ont présenté leurs différentes activités sur ce salon des fournitures pour le meuble et l'aménagement bois. Cela permet au CTBA de se rapprocher des laboratoires allemands.

• Ligna à Hanovre : salon international de la machine à bois - mai 1997

Le Pôle Productique a présenté les applications multiples du système de vision couleur, tel que le délignage, le tri longitudinal et transversal, le tronçonnage...

La toute dernière génération de scanner couleur était présentée sous forme de prototype-machine, appelé Scanwood LCS (laser - couleur - scanner), dont l'innovation réside dans l'utilisation de multi-capteurs laser intégrés dans la même cabine de vision que les caméras linéaires couleur. Cette technologie de pointe est aujourd'hui maîtrisée par le CTBA.

• Salon professionnel du Meuble de l'ouest à Nantes - septembre 1997

La marque de qualité NF Ameublement ainsi que le concours NF Ameublement ont été présentés.

• Sisel Vert à Paris - juillet 1997

Ce salon a été l'occasion de promouvoir la marque NF-Extérieur

• Meuropam à Lyon et Equip'Hotel - septembre 1997

Le CTBA y a assuré la promotion de la marque NF Ameublement.

• Batimat à Paris - novembre 1997

A cette occasion, le Pôle Construction a pu montrer, au travers d'une présentation multi-média particulièrement dynamique, ses actions pour accompagner le futur de la construction bois : études et développement, conseil, essais, certification, veille technologique, formation..... Le détecteur de termites Inadec a connu un succès important.

Les deux marques de qualité CTB Sciages et CTB Feuillus étaient présentées sur un stand indépendant.



• Congrès des Maires à Paris - novembre 1997

Le Pôle Construction a pu rencontrer de nombreux élus locaux et identifier leurs besoins en matière de prescription et d'utilisation du matériau bois, tant dans le cadre de la construction neuve que dans celui de la réhabilitation et de l'entretien du patrimoine public. Le CTBA a présenté ses interventions concernant la préservation du bois dans la construction, notamment avec INADEC, l'appareil de détection acoustique des termites dans le bois. Le Pôle Ameublement présentait des actions en matière de certification de mobilier professionnel.

• Pollutec à Paris - octobre 1997

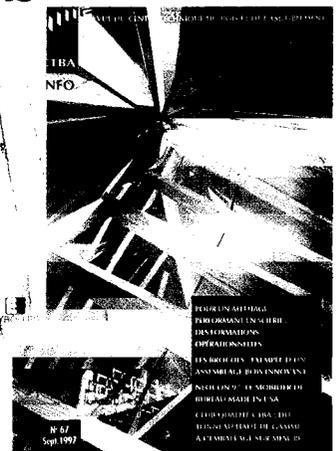
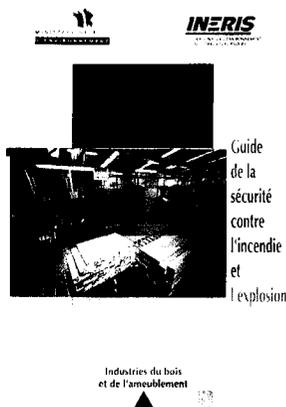
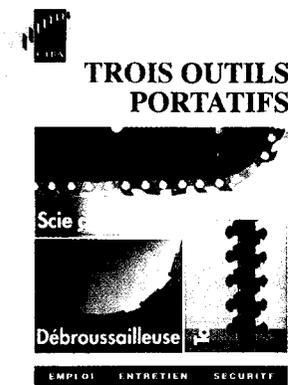
Le CTBA était présent à ce salon dans le cadre du réseau CTI.

• Vinibeau - septembre 1997

Ce voyage de presse au Salon professionnel de la vigne et du vin a été organisé pour lancer la nouvelle marque de qualité destinée aux fabricants de tonneaux et de barriques : CTB Fût de Tradition Française.

• Good Living Show - Tokyo - avril 1997
JETRO Housing Material - Exhibition Center - Tokyo - octobre 1997 - mars 1998

Pour ces deux manifestations japonaises, le département Bois et Sciage a organisé un stand collectif en partenariat avec des scieries françaises. Elles ont ainsi pu faire connaître leurs produits et prendre des contacts avec les industriels japonais. Certains se sont déjà concrétisés.



DIRECTION GÉNÉRALE
Directeur Général : Daniel GUINARD
Adjoint au Directeur Général : Anne BOSSY
Conseiller Stratégie et Développement : Jean-Pierre VERGNAUD

**DIRECTION
SCIENTIFIQUE**

Michel VERNOIS

Coordination
Études et Recherches

Ann HUGUET

**BUREAU
DE NORMALISATION
BOIS ET AMEUBLEMENT**

Alain DEMANGE

Bois et Bâtiment

Christine COTTENET
Catherine SHEAHAN

Ameublement

Brigitte CRUCHET

**MISSION
QUALITÉ**

Patrice GARNIER

Certification

Patrice GARNIER

Assurance Qualité

Alain HOCQUET

RESSOURCES HUMAINES

Béatrice PIN-JOUENNE

FINANCES ET GESTION

Didier DUFRESNE

LOGISTIQUE

Guy BASCLE

JURIDIQUE

Marie-Christine FAVA

**MARKETING
COMMUNICATION
INFORMATION**

Marketing et
développement
M. X

Communication
Fabienne GROSSMANN

Eurodoc
Veille technologique
Valérie BLANC-GOURVÈS

Édition
Didier LURO
Françoise VIGIER

**BOIS
ET SCIAGE**

Nicolas de MENTHIÈRE

Développement
Philippe FERRO

Classement des sciages
André HOCQUET

Exploitation forestière
Jean-Louis BONNET

Conseil scierie
Christophe VERDET

Séchage
Daniel ALÉON

Produits et commercialisation
Patrice CHANRION

Certification
Philippe FERRO

PÔLE CONSTRUCTION

Georges-Henri FLORENTIN

Développement
Pierre BONFILS

Certification
Pierre PONCELET

Environnement Biotec
Gérard DEROUBAIX
Michel RAYZAL

Études et Recherches
Frédéric ROUGER

Conseil Innovation
Appuis techniques
Denis BAJOLET

Établissement de Bordeaux

Laboratoires d'essais
M. X

- *Caractérisation des bois*
Jean-Denis LANVIN

- *Chimie*
Michèle VIDAKOR

- *Biologie*
Danièle DIROL

- *Mécanique*
Mohamed KHÉBIBÈCHE

- *Physique*
Bernard FALANDRIN

PÔLE AMEUBLEMENT

Pierre PARISOT

Développement
Jean-Claude PETIT

Conception
Produits nouveaux
Essais feu-textile
Jean-Marc BARBIER

Essais meubles-sièges
litérie-composants
Jean-Baptiste GAULT

Finition
Yves-Noël HACQ

Gestion et techniques
industrielles
Jacques JUAN

Gestion qualité
Stéphane JAGU

Certification
Jean-Claude PETIT

PÔLE PRODUCTIQUE

Jean-Pierre VERGNAUD*

Développement
commercial
Régis BUSSY

Études et réalisations
Industrielles

Ingénierie et SAV
Robert GOLJA

Établissement
de Pont-à-Mousson

* Intérim



Paris, le 23 juin 1998

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous adresser notre Rapport d'Activité 1997. Nous espérons qu'il vous donnera une vue d'ensemble complète des actions que nous développons au service des entreprises de la filière Bois et Ameublement.

Vous en souhaitant bonne lecture, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos cordiales salutations.

Service Marketing Communication Information

**CENTRE TECHNIQUE
DU BOIS
ET DE L'AMEUBLEMENT**

**10, Avenue de Saint-Mandé 75012 Paris Tél. : 01 40 19 49 19 Fax : 01 43 40 85 65
Siret 775 680 903 00017 - Code APE 742C
Minitel : 3616 CTBA <http://www.ctba.fr>**



CENTRE TECHNIQUE
DU BOIS
ET DE L'AMEUBLEMENT

10, av. de Saint-Mandé 75002 Paris
Tél. 01 40 19 49 19 Fax 01 43 40 85 65
Minitel 3616 CTBA (1,29 F/min)
www.ctba.fr

Pôle Construction
Allée de Boutaut
BP 227 - 33028 Bordeaux cedex
Tél. 05 56 39 80 79 Fax 05 56 39 75 45

Pôle Productique
Rue de Blénod
Maidières - 54700 Pont-à-Mousson
Tél. 03 83 83 23 33 Fax 03 83 81 11 11